

BULLETIN MUNICIPAL



Second semestre

2021



www.audun-le-tiche.fr



[@mairie.daudunletiche](https://www.facebook.com/mairie.daudunletiche)

SPORT

P. 12 / **Sentez-vous Sport !**

Une belle première...

QUARTIER

P. 29 / **La démocratie participative est lancée !**

DOSSIER

P. 32 / **Moselle déracinée**

Un hommage fort aux Mosellans évacués pendant la 2nde Guerre Mondiale



3. L'édito de Madame la Maire

4. Environnement

Bilan 1 naissance = 2 arbres
Verger municipal
Défense animale

6. Travaux

7. Culture

Salon de la photo amateur
Fleuris ta ville
Les actions de la bibliothèque
La MJC et son périscolaire

12. Sport

Sentez-vous Sport
Associations sportives

18. Scolaire

Effectifs 2021 / 2022
Concours de dessins Esch2022
Saint-Nicolas
Marché de Noël
Collège Emile Zola

24. Solidarité

29. Démocratie participative

Réunion de quartiers
Projets

30. Transparence & Information

31. Cérémonie du Souvenir & Hommages

Commémorations patriotiques
Moselle déracinée
Sainte-Barbe

34. Patrimoine

SAHLA
AMTR

38. La Parole aux Associations

42. Intercommunalité

44. Tribunes politiques

46. Etat civil

Un point sur la fibre...

Vous êtes toujours nombreux à nous solliciter sur cet enjeu majeur pour notre commune. C'est pourquoi vous trouverez ci-après un point de situation.

En date du 18 novembre 2021, le comité syndical de Moselle Fibre a adopté la délibération relative au recours au marché de conception-réalisation pour la construction d'une infrastructure de communications électroniques à très haut débit (FttH) sur les Communes d'Audun-le-Tiche et Russange. Le marché de Conception Réalisation précédent étant arrivé à son terme, une nouvelle procédure a été lancée en novembre. En l'espèce, ce marché portera sur la conception et la construction du réseau FttH pour un volume de 5 000 prises au coût unitaire de 752 euros. Pour l'heure, le montant des subventions est inconnu.

L'appel d'offres sera effectué en mars 2022 et le marché sera attribué dans la foulée. Les travaux débiteront en septembre 2022 pour mise en commercialisation au premier trimestre 2023.

Concernant le financement, la CCPHVA qui exerce la compétence et qui est l'interlocuteur de Moselle Fibre financera le marché à hauteur de sa participation sur les autres communes, à savoir 400 euros la prise. Le reste à charge incombera à notre commune, contrairement aux 4 autres communes de l'intercommunalité déjà fibrées sans incidence sur leur budget municipal.

Ceci représente un budget total pour notre commune de 3 293 759 euros, dont 1 752 000 euros à la charge de la CCPHVA, soit un reste à charge de 1 541 759 euros à inscrire dans notre budget prévisionnel pour l'année prochaine !!! Il nous faudra recourir à l'emprunt.

Pour la CCPHVA, il faudra inscrire un total de 1 752 000 euros (Audun-le-Tiche) + 248 800 euros (Russange), soit un total de 2 000 000 euros dans un contexte budgétaire déjà tendu.

Voici comment nous payons les décisions du passé.

Nous ne pouvons qu'espérer une bonne surprise sur le plan des subventions qui viendront réduire d'autant la part communale de l'investissement.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ce dossier.



Édito de la Maire

EDITO

Chères Audunoises, chers Audunois,

Une deuxième année de pandémie s'achève, qui nous a éprouvés à bien des égards et nous a appris à prendre soin les uns des autres, mais nous sentons bien au sein de la population une profonde lassitude. Toutefois, nous ne sommes toujours pas sortis de cette crise sanitaire, car malgré une certaine amélioration, la situation se dégrade dans toute l'Europe à l'heure où nous rédigeons cette édition. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'annuler pour la deuxième année consécutive la cérémonie des vœux du maire à la population, à notre grand regret, tout comme nous avons dû annuler de nombreux événements qui ponctuent la vie municipale.

De nombreuses familles ont été touchées par la COVID-19 et mes pensées vont à celles et ceux qui ont perdu un être cher ou subissent encore aujourd'hui les effets de cette maladie.

Je tiens à remercier tous les personnels pour leur engagement : agents administratifs, agents techniques, ATSEM, agents du patrimoine et agents de bibliothèque, femmes de ménage, qui ont dû apprendre à adapter leurs méthodes de travail pour apporter à notre population le service qu'elle est en droit d'attendre.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour remercier les élus qui m'accompagnent au quotidien pour le travail réalisé et la bonne dynamique d'équipe. Je sais que je peux compter sur eux.

Je salue également les associations de notre commune pour tous les efforts déployés afin de reprendre une activité quasi normale.

Pour cette deuxième année de mandat, nous avons continué à étoffer les effectifs. Nous avons maîtrisé notre budget de fonctionnement et nos dépenses. De nombreux dossiers de subventions ont été déposés pour accompagner nos projets.

Parmi les engagements que nous avons pris, certains chantiers ont été lancés, pour ne citer que les plus marquants : mise en place de systèmes de traitement d'air pour les salles gymnastique et dojo du complexe sportif avenue Paul Roef, achat du bâtiment Filieris rue Pierre Maître pour un projet de maison de santé, convention avec la SNCF pour mise à disposition d'un terrain en vue de la construction d'un grand parking près de la gare, réfection des toilettes à l'école Jean-Jacques Rousseau, verger municipal.

Vous avez été destinataires d'une note financière suite à l'audit que nous avons fait réaliser l'année dernière, conformément à nos engagements.



Sur le plan culturel, nous avons relancé les concours « Fleuris ta ville » ou « illuminations de Noël ».

Dans un moment de répit que nous a permis la crise sanitaire, nous avons relancé les réunions de quartier auxquels vous étiez nombreux à venir échanger, débattre et proposer des projets pour notre ville.

Nous avons engagé un agent dédié à la vie des quartiers et à la démocratie participative. Les comités sont en cours de constitution suite aux premières réunions.

Le conseil municipal des jeunes devrait être installé au courant du premier semestre 2022.

Enfin, j'attire votre attention sur l'événement majeur que constitue Esch2022, capitale européenne de la culture, auquel nous sommes associés et qui se tiendra sur notre territoire transfrontalier dès le mois de février. Cet événement permettra de mettre nos communes sous les feux des projecteurs, de renforcer nos liens avec nos partenaires luxembourgeois et de pérenniser les projets engagés.

Plus que jamais, nous devons poursuivre nos efforts, continuer à agir ensemble et aller de l'avant pour sortir une fois pour toute de cette crise planétaire et retrouver une vie normale.

Chères Audunoises, chers Audunois, en mon nom et au nom de tout le Conseil municipal, je vous présente tous nos meilleurs vœux, vœux de bonne santé, de réussite et de prospérité pour l'année 2022, une année plus positive que celle que nous venons de traverser.

Avec tout mon dévouement.

Votre Maire
Viviane FATTORELLI



Paroles d' élu

Gautier BERERA



Le verger municipal : c'est parti !

Idéalement situé et proche du centre-ville, un lieu de 22 ares sert à la création d'un projet inédit dans notre ville.

Avec des valeurs d'écologie, de solidarité, de culture, le verger municipal est en train de sortir de terre.

Après l'appel à bénévoles, une quinzaine de personnes ont répondu présent pour aider à le développer.

De nombreux arbres fruitiers : pommiers, cerisiers, figuiers ont été plantés, des assises en

rondins de bois ont également été installées permettant plus de convivialité.

Bientôt, un grillage entourera la parcelle.

Ce lieu se veut inclusif et permettra à la biodiversité de perdurer : nichoirs à oiseaux, cabane à hérissons, hôtel à insectes sont, d'ores et déjà, prévus.

Une serre sera mise en place, permettant de faire pousser agréablement de nombreux semis, de même pour une clôture autour du potager.

Nous avons pour projet la création d'une scène d'appoint permettant des animations culturelles ponctuelles.

Nous espérons que le verger municipal pourra accueillir les bénévoles, dès mars 2022, et que les graines semées permettront de nourrir nos scolaires, Séniors et nos concitoyens en difficulté.

Pour rappel, ce lieu est sous surveillance vidéo.

ENVIRONNEMENT

1 naissance = 2 arbres
Déjà 1 an !

Un an après la mise en place de cette action, en partenariat avec le Crédit Mutuel, il est l'heure du premier bilan : les services techniques ont planté plus de 90 arbres et arbustes dans notre ville.

Ces plantations, majoritairement des fruitiers et des arbustes, ont pour but de faire émerger des haies, propices au nichage des oiseaux.

Plan du verger



par Rémi Gammatoni





Dépôts sauvages : les premières amendes tombent !

Depuis l'installation de la nouvelle municipalité, des actions fortes et concrètes ont été mises en place afin d'endiguer le problème des dépôts sauvages et la pollution qu'ils génèrent.

Entre les nettoyages citoyens, les panneaux dissuasifs, les sites sous surveillance, les barrières aux abords des forêts, nous constatons une nette diminution des immondices, notamment, dans la nature.

Conformément à nos engagements politiques, **nous avons mis en place le principe du pollueur/payeur.**

Nous portons systématiquement

plainte auprès des forces de l'ordre et, après enquête, nous envoyons au pollueur une amende administrative de 1500 euros.

En 2021, nous avons porté plainte à onze reprises et envoyé huit amendes administratives dont l'une à une société luxembourgeoise qui s'en est acquittée dernièrement.

Le combat contre les pollueurs continue et nous ne laisserons rien passer.

Nous sommes également en étroite collaboration avec la Police de l'environnement créée par la CCPHVA qui s'occupe d'informer et de verbaliser les dépôts d'ordures ménagères sur

le circuit de collecte. Je profite de l'occasion pour exprimer toute ma gratitude auprès des agents des services techniques pour les nombreux déchets nettoyés et enlevés quotidiennement.



Nouvelle barrière rue du Rocher

Bien-être animal : des règles existent

La condition animale fait partie intégrante des préoccupations de ma commission mais également de nos convictions.

Nous accompagnons l'Association de Protection Animale de Villerupt (APAV) pour stériliser et faire adopter les chats et les chiens.

Dès notre prise de fonction, nous avons décidé de leur permettre d'œuvrer en toute tranquillité avec la mise à disposition d'un local mais également par la création d'un village pour les chats errants

leur octroyant un peu de chaleur lors des hivers les plus rudes.

Nous avons également, en collaboration avec les services de la Direction Départementale de la Protection des Populations (D.D.P.P.), démantelé plusieurs élevages illégaux d'animaux dans d'anciens jardins ouvriers.

Ces animaux ont, depuis, rejoint des refuges ou des entreprises d'éco-pâturage où ils sont traités avec décence.

Nous distribuons également aux élémentaires de plus de 10 ans, le Journal Animal de l'association L214.

Nous rappelons que la maltraitance, la torture animale et/ou leur abandon sont punis par la loi

par une amende de 30 000 € et deux ans de prison.



ENVIRONNEMENT

Un point sur la législation relative à la détention d'animaux type chèvres, oiseaux ou poules.

Vous êtes propriétaire et/ou détenteur d'un ou plusieurs ovins ou caprins. Vous devez respecter certaines obligations, que vous les déteniez pour l'élevage, la compagnie, l'éco-pâturage, pour en faire de la vente ou pour l'auto-consommation.

1. Obligations en matière de déclaration des animaux ;
2. Obligations en matière d'identification et de traçabilité;

3. Obligations documentaires, tenue de registres ;
4. Obligations sanitaires ;
5. Dépistage obligatoire et acquisition du statut « officiellement indemne de brucellose », sauf dérogation pour les petits détenteurs (moins de 5 animaux).

Les mesures sanitaires de surveillance et de dépistage visent à protéger la santé des animaux et la santé humaine. Toute infraction à ces règles est passible de sanctions pénales.

Dans le cadre des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre les maladies, il est nécessaire de connaître chaque

détenteur d'oiseaux.

Un recensement des détenteurs de volailles (basse-cour) ou autres oiseaux captifs non commerciaux élevés en extérieur est organisé.

Il permet de détecter le plus rapidement possible les maladies et de s'assurer qu'elles ne circulent pas.

Vous pouvez vous faire recenser en mairie en remplissant un document Cerfa ou directement en ligne sur un site spécialisé.

N'hésitez pas à nous contacter sur environnement@audun-le-tiche.fr si vous êtes témoin d'élevages illégaux ou de maltraitance animale.





Travaux et aménagement : un point sur le dernier semestre

Bâtiments communaux

- Réfection des escaliers et de l'éclairage des communs, réfection complète sol et peinture de deux appartements du bâtiment situé au 37, rue Foch avec la mise en location de ceux-ci fin décembre.

Coût : 97 052 euros ;

- Installation de 16 défibrillateurs dans les ERP (établissement recevant du public) ;

- Etude de mise en conformité de l'accessibilité des ERP ;

- Réfection de la toiture des vestiaires et du bardage de la salle Tomasi. **Coût : 73 894 euros HT ;**

- Réhabilitation et mise en conformité de l'ancien bâtiment EDF en maison associative. **Coût : 17 976 euros HT ;**

- Mise en place d'un système de traitement d'air pour problème de chaleur dans la salle de gymnastique et dojo, avenue Paul Roef (**4 000 euros HT**). Coût prévisionnel des travaux : **247 574 euros HT / subvention : 87 298 euros ;**

- Vente du presbytère, rue Leclerc, en l'état, pour **280 000 euros ;**

- Achat du bâtiment Filieris (CARMi-EST), rue Pierre Maître, afin de créer une future maison de santé. **Prix d'achat : 400 000 euros ;**

- Pose de clôtures au musée archéologique, au jardin partagé, au tennis (dépense engagée), à la station de traitement de eaux (dépense engagée), d'un garde-corps à l'église Saint-François (dépense engagée) et de rideaux métalliques aux portes d'entrée et au niveau de l'ascenseur du musée ;

Voirie

- Sécurisation, mise en accessibilité et pose d'un garde-corps rue Saint-Michel. **Coût : 32 294 euros HT / Subvention : 15 000 euros ;**

- Réfection du trottoir et de l'avaloir de l'arrêt de bus devant la Mairie. **Coût : 10 917 euros HT ;**

- Mise en place de « Piéto » devant la Maison de l'enfance, l'école Marie Curie, rue Clémenceau et allée Lucien Schaefer ;

- Pose de bande podotactile rue du Général Leclerc. **Coût : 1 920 euros HT ;**

- Assainissement du Lotissement du Moulin : audit technique et hydraulique (**7 900 euros HT**). L'audit a été rendu et plusieurs solutions sont envisageables, cependant des essais d'étanchéité doivent être faits au préalable (**coût des essais : 4 425 euros HT**) ;

- Passage d'une partie de la RD16 en zone 30 (rue de la Libération) nécessitant la pose d'un panneau lumineux, la pose d'un panneau de rappel, une signalisation horizontale zone 30, ainsi que le traçage de la ligne médiane dans le «S» à proximité de l'ancien restaurant Croix Blanche. **Coût : 8 410 euros HT ;**

- Pose de coussins berlinois rue de la Quielle et allée Lucien Schaefer. **Coût : 6 755 euros HT ;**

Ecoles

- Sécurisation de l'issue de secours de l'école Jean-Jacques Rousseau ;

- Pose de nouveaux jeux à l'école Mandelot. **Coût : 15 663 euros HT ;**

- Réfection des sols des écoles Mandelot, Franchois, Marie Curie et La Dell. **Coût : 47 392 euros HT ;**

- Rénovation complète des toilettes de l'école primaire La Dell. **Coût : 44 179 euros HT**





Belle année 2022

Ingrid JOLIAT



CULTURE

Nous venons de voir s'écouler une nouvelle année particulièrement éprouvante pour nos associations sportives et culturelles, les manifestations et les festivités en tout genre. C'est pourquoi, il me semble important de souligner le travail remarquable que chacun a fourni dans son domaine (sportif, culturel ou encore patriotique) tant la tâche s'est révélée compliquée.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui cette année encore ont su garder leur propre motivation, ont su encourager les jeunes et les moins jeunes à

poursuivre ou reprendre une activité et se sont donnés les moyens et l'envie de se battre pour notre tissu associatif.

Sans tous ces bénévoles, la ville n'est rien et l'année 2021, avec les difficultés que la pandémie nous a apportées, ne les a pas découragés !

C'est un véritable honneur que de pouvoir rencontrer tout au long de l'année toutes ces personnes qui s'investissent sans compter pour le bonheur d'entraîner, de partager, de concourir ou faire concourir ou tout simplement de réunir autour d'une même passion.

Les événements rassembleurs ont été peu nombreux en raison des difficultés sanitaires rencontrées mais nous pouvons être fiers d'en avoir proposé plusieurs qui ont rencontré un vif succès et qui seront de nouveau au programme de l'année 2022 parce qu'il est important qu'une ville comme Audun-le-Tiche vive, bouge et rassemble.

Je vous souhaite à toutes et tous, une très bonne année 2022 !

Relance du concours des maisons fleuries avec «Fleuris ta ville»

La commission culturelle a souhaité renouer avec un concours emblématique disparu depuis quelques années : celui des Maisons fleuries, rebaptisé « Fleuris ta ville ».

L'inscription, réservée aux particuliers, était possible dans l'une des deux catégories proposées : Jardin ou façade. Chacune était dotée de trois prix, auquel s'ajoutait un prix Coup de cœur.

Les inscriptions ont certes été timides, mais offraient au jury un joli panel de fleurissement à départager.

La remise des prix organisée en Mairie, samedi 20 novembre a été suivie d'un moment convivial, dans le respect des gestes barrières. Les lauréates et lauréats sont :

Mesdames CARMINATI Elyane, DECKERT Andrée, LINCKER Lucie, RICHARD Nadine et messieurs DELGADO Carlos et DENIS Jean-Louis.

Rendez-vous en 2022, pour la nouvelle édition !



Madame KOEHLER reçoit le prix «Coup de Coeur»



Hospitalisée au moment de la remise des récompenses, Madame Lincker, 97 ans, a bénéficié du 1^{er} Prix, remis à domicile par Ingrid JOLIAT



Le projet DEMOS vu par Raymond KARTHEISER

C'est quoi DEMOS ?

C'est une éducation musicale initiée par l'Orchestre philharmonique de Paris, relayée par l'Orchestre de la Cité musicale de Metz avec les concours des ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, de la CAF de la Moselle et d'ENGIE permettant aux enfants mosellans d'accéder à la musique sur une période de trois ans.

Et ceci avec les concours des acteurs sur le terrain, à savoir le CCAS et la MJC d'Audun-le-Tiche.

Deux ans de travail acharné auront permis à «l'orchestre» DEMOS de se produire à l'Arsenal de Metz le 21 novembre dernier.

C'était formidable de voir ces enfants, plus de cent, sur scène en train d'évoluer parmi des professionnels de la musique. Ils nous ont gratifié :

- d'une œuvre traditionnelle Arméno-Kurde ;
- d'un chant marin traditionnel « Encore et Hop » ;
- d'un morceau des « Sauvages » de Rameau ;
- d'un extrait de « Carmen » de Bizet.

C'était à couper le souffle de la part de si jeunes interprètes encore novices il y a, à peine, deux ans.

C'était à tomber par terre, quelle maîtrise, quel calme, aucune panique apparente, chacun à sa place le tout dans une bonne humeur « Chocolat » (seules les personnes présentes peuvent comprendre).

Nos 15 Audunois nous ont fait honneur, chacun à sa partition sous la baguette d'un chef d'orchestre professionnel, personne n'a démerité.

Le résultat est largement à la hauteur de nos espérances.

Voilà le véritable sens de l'Éducation populaire.

- Merci aux enfants pour leur assiduité ;
- Merci à toutes les familles qui ont joué le jeu ;
- Merci à la MJC avec Claire TRIERWEILER à la manœuvre (coordonnatrice et musicienne), responsable du groupe audunois ;
- Et surtout un très grand merci à Mesdames Viviane FATTORELLI et Sarah BOUMÉDINE d'avoir soutenu le projet.

Les jeunes de la MJC sur tous les fronts



Les jeunes du «Projet Jeunes» participent à de nombreuses actions :

- ils étaient présents pour aider lors de la Saint-Nicolas organisé par le CCAS de la ville pour les élémentaires de la localité ;
- ils ont apporté leur aide lors des rencontres théâtrales «En Scènes» du 13 au 23 décembre ;
- ils ont également participé au Marché de Noël organisé par le service culturel de la ville d'Audun-le-Tiche le 18 décembre dernier

AGENDA : organisation d'un «Festival du Film Fantastique» du 9 au 16 février 2022.



Le Projet Jeunes au Festival du Film Italien de Villerupt à la MJC d'Audun-le-Tiche

De fin octobre à mi-novembre 2021, 31 jeunes de 11 à 17 ans ont participé au FFIV à la MJC d'Audun-le-Tiche. Ils ont chacun occupé différents postes au cinéma et/ou à la restauration.



L'objectif pour ces jeunes est de réaliser des actions tout au long de l'année scolaire afin de financer un séjour de vacances à l'été 2022 dans le cadre du Projet Jeunes de la MJC.

Bravo à : Henry, Loane, Léna, Romuald, Etienne, David, Chaïnez, Yanis, Joanne, Baptiste, Aline, Mathis, Victoria, Sacha, Fadela, Maéva, Antoine, Fleur, Sacha, Alicia, Quentin, Julie, Ruben, Cyliane, Lina, Cassandra, Arthur, Camille, Marco, Volodia et Mélissa !

Bravo aussi aux bénévoles et partenaires impliqués dans le Projet Jeunes !

À noter également, la participation de Lola en Service National Universel (SNU) qui a réalisé sa Mission d'Intérêt Général durant le Festival à la MJC.

CULTURE



Le salon de la photo amateur

Ce rendez-vous toujours apprécié des photographes amateurs et du public s'est tenu du 8 au 10 octobre 2021, salle Mariani.

Malgré les contraintes sanitaires (pass sanitaire obligatoire, port du masque), ni les participants, ni le public n'ont boudé l'évènement.

Cinq clubs photos ont répondu présent, dont pour la première fois, le Royal Photon d'Arlon. En tout, la commission a accueilli 54 photographes et, a pu à nouveau cette année, organiser un vernissage.

Une nouveauté pour cette édition : une nocturne a été proposée le vendredi soir et, a remporté un joli succès.

Le « coup de cœur » du jury a été attribué à Marc Olenine pour son triptyque «les Flammes de l'Enfer».

Ses clichés seront utilisés pour la création de l'affiche de l'édition 2022.

La commission culturelle tient à saluer le travail des bénévoles, grâce à qui, encore une fois, le Salon a été organisé dans de bonnes conditions.

Le lauréat 2021





Une bibliothèque dynamique et conviviale



La bibliothèque Anne-Blanchot organise bon nombre d'actions durant l'année permettant aux plus petits comme aux plus âgés l'accès à la lecture.

Muriel et Elisa vous accueillent :

- le mardi de 14h30 à 17h30 ;
- le mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h ;
- le jeudi de 14h30 à 17h30 ;
- le vendredi de 14h à 17h ;
- le samedi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

Le pass sanitaire et le port du masque sont obligatoires.

L'heure du conte

Un samedi par mois, de 10h à 11h, les enfants sont accueillis par une conteuse. Petit moment privilégié entre Maëlle, conteuse bénévole au sein de la bibliothèque et ses petits auditeurs. Une pêche aux livres permet à chaque enfant de choisir l'histoire à raconter ! Un moment toujours apprécié des enfants et des parents. Une heure du conte spéciale Noël a également été organisée le 18 décembre dernier, avec la présence d'une conteuse professionnelle.



Une chasse au trésor d'Halloween couronnée de succès

Sur deux journées, enfants du périscolaire et jeunes lecteurs ont répondu présents à l'appel du trésor d'Halloween !

Tous sont venus déguisés !

Pour accéder au trésor, ils ont dû trouver des énigmes, reconstituer un puzzle, franchir une épreuve quelque peu effrayante mais rien ne les a arrêtés !

Félicitations à nos «chasseurs sans peur» qui ont franchi efficacement tous les obstacles et déjoué les pièges concoctés !!

Merci à tous les enfants pour ce merveilleux moment de partage et à notre conteuse Nadine, alias Sorcière Maléfize, qui a contribué, par son enthousiasme et son application, à rendre ces moments joyeux. Chaque enfant est reparti ensuite avec son diplôme !

La Moselle déracinée : une exposition poignante !

La bibliothèque a présenté du 16 au 21 novembre, l'exposition « Moselle déracinée », composée de 7 panneaux : l'introduction, l'exode, l'accueil, le quotidien, l'équipe de foot de La Roche Rigault, le bombardement et le retour.

Dimanche 21, les portes étaient ouvertes au public à l'issue de la projection du film « Journal d'un Exil ». Certaines personnes, émues, ont pu reconnaître sur les photos des membres de leur famille, d'autres ont échangé des souvenirs.

Le réalisateur et son épouse, ont beaucoup apprécié l'expo. Lors de leur visite, ils ont remarqué deux livres dont les auteurs ont témoigné dans le film, Catherine DUFOUR et Jacques SERGENT.

À nouveau, notre bénévole Maëlle, a fait un remarquable travail de recherche pour mettre en place cette exposition.





Les ateliers des lutins du Père Noël

La bibliothèque a proposé 3 ateliers créatifs sur le thème « Décorons le sapin de Noël ».

Les enfants ont ainsi pu créer des sapins, étoiles et boules avec de la laine.

Les groupes « lecteurs » et « périscolaire » sont repartis avec leur objet confectionné.

La classe de CM1 de l'école Jean-Jacques Rousseau a, quant à elle, créé un pompon, l'a décoré et mis son nom. Un kit leur a été remis afin d'en faire un second pour le sapin familial. Celui de la bibliothèque est essentiellement décoré par « leur boule (de laine) » de Noël qu'ils ont découvert, enthousiasmés, 2 jours plus tard.

Les enfants ont beaucoup apprécié ces moments partagés.

Un grand remerciement à Maëlle, notre bénévole, qui nous a aidée à la préparation et lors des ateliers.

Le bonheur des enfants fait plaisir à voir et nous encourage à faire de la bibliothèque un endroit convivial et dynamique.

Portage de livres à domicile

bibliotheque-municipale@audun-le-tiche.fr
www.bibliotheque-audun-le-tiche.fr

La Bibliothèque Anne Blanchot-Philippi, soucieuse de répondre aux attentes de ses usagers, propose un service de portage à domicile dans le cadre de ses missions.

Cette action s'adresse aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer à la bibliothèque, temporairement ou définitivement.

L'objectif de la bibliothèque est de permettre à ses usagers de bénéficier de son offre culturelle en leur apportant à domicile des livres répondant à leurs goûts.

A chaque visite de nos bibliothécaires, une fois par mois, les livres lus sont repris, et de nouveaux sont déposés ; le prêt des documents peut être prolongé.

Ce service de portage sera suspendu en août et durant les fêtes de Noël (fermeture).

Pour plus de renseignements :
03 82 91 28 12.

Vous pouvez consulter notre catalogue en ligne sur le site :
www.bibliotheque-audun-le-tiche.fr
et réserver ce qui est disponible

avant de nous appeler. Vous pouvez également demander un sac surprise !

Tous les livres rendus sont soigneusement désinfectés avec un produit virucide avant la remise en rayon.





Sentez-vous Sport : une première qui marche !

Dans le cadre de la semaine du Sport et de la manifestation nationale organisée par le Comité national olympique et sportif français, la Ville d'Audun-le-Tiche a participé, le 25 septembre dernier à «Sentez-vous Sport», en collaboration avec la JSA Omnisports afin de promouvoir les bienfaits du sport.

Douze associations audunoises ont répondu présentes et se sont retrouvées pour un parcours sportif dans diverses infrastructures de la ville (Salle Tomasi, salle Jean Moulin, Stade Brandenburger, Billard Club, Tennis Club).

De 10h à 12h et de 13h30 à 16h, vous vous êtes relayés et avez découvert les différentes pratiques par le biais d'initiations.

Au départ de la salle Jean Moulin, un Pass'Sport était

fourni aux jeunes de moins de 18 ans souhaitant découvrir de nouvelles activités.

Il suffisait ensuite de le faire tamponner par l'association qui a effectué l'initiation.

Au bout de 2 initiations un petit souvenir était offert à chaque enfant ou adolescent (cadeau disponible à la salle Jean Moulin).

L'ensemble des activités était accessible à pieds depuis la salle, centre opérationnel, et un fléchage a été mis en place le jour de l'évènement.

La JSA Gymnastique ainsi que la JSA Judo ont tenu les buvettes des salles Jean Moulin et Tomasi durant la journée proposant une petite restauration à l'extérieur, ainsi que des crêpes, boissons et café.

Chor'A Corps a clôturé cette journée festive et sportive par un flash mob dont la vidéo avait été préalablement publiée sur les réseaux sociaux permettant à quiconque d'en apprendre la chorégraphie et d'y participer.

Vous avez été nombreux à vous déplacer sur les différents sites et à vous initier aux diverses pratiques proposées lors de cette première édition et nous tenions à vous en remercier chaleureusement.

Un grand merci également aux douzes associations pour leur participation, à savoir :

- JSA Billard ;
- JSA Tennis ;
- JSA Judo ;
- JSA Gymnastique ;
- JSA Football ;
- JSA Athlétisme - Section marche nordique ;
- JSA Basket ;



En chiffres

12 Nombre d'associations participantes

200 Nombre de visiteurs

90 Nombre de Pass'sport / cadeaux distribués

+10 Nombre de nouveaux adhérents

SPORT

- La Balistique ;
- JSA Tennis de table ;
- le club d'Escrime ;
- le club de Zumba et
- Chor'A Corps.

Un merci particulier aux bénévoles de la JSA Gymnastique, de la JSA Judo et aux membres de la Commission Sport pour la tenue des buvettes, la mise en place du matériel, la préparation des lots et le rangement de fin de journée. Merci également aux services techniques pour tout le travail fourni en amont de la manifestation (nettoyage des sites, matériel, fléchage).

Cette journée était une réussite et aura rapporté de nouveaux adhérents dans les clubs locaux, voilà l'essentiel !

Nul doute qu'elle sera reconduite dans les années à venir !





Club de tir La Balistique



Travaux au club house



Le club La Balistique a été soumis, comme tous les clubs aux exigences découlant de la situation sanitaire, avec une alternance de fermetures, réouvertures.

Nous avons mis en place les protocoles nécessaires qui nous ont permis d'accueillir nos licenciés dans de bonnes conditions.

Les compétitions et autres challenges ont, malheureusement, été affectés.

Nous avons connu, pour la saison 2020-2021, une nouvelle année blanche.

Pour autant, le club ne s'est pas

arrêté !

En effet, nous avons poursuivi les travaux engagés au stand des carrières, avec la réfection complète de notre club house.

D'autres travaux touchant l'électricité, le photovoltaïque, les pas de tir à 25 mètres ainsi qu'un accès pour personnes à mobilité réduite ont été effectués.

C'est avec une volonté d'accueillir nos membres dans des conditions optimales que nous prévoyons encore d'autres travaux.

Nous travaillons d'ores et déjà avec la Municipalité sur plusieurs projets que nous espérons voir se concrétiser rapidement.

Pour le stand plomb, nous avons investi dans de la ciblerie électronique nouvelle génération (Sport Quantum).

Elle nous permet de pratiquer des entraînements, des compétitions et du tir ludique.

La Balistique est précurseur dans ce domaine puisque notre ligue acquiert depuis peu ce nouveau système !

Je profite de cet espace de parole pour remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré cette année pour le bien de notre club. À très bientôt sur nos pas de tir.

Le Président - Frédéric MATHIEU





STAGE
Saison
2020/2021

Bilan de ces derniers mois pour le club de Tai Chi

Toute l'équipe de la JSA Tai Chi Chuan vous adresse tous ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2022.

La saison sportive 2020/2021 a été pratiquement inexistante, nous n'avons pu donner des cours que de septembre à octobre.

Un confinement complet a été mis en place à partir du 30 octobre 2020.

Nous avons tout de même eu le temps d'organiser une journée de stage avec notre professeur Patrice MORELLI avec comme thème "Le retour à la source".

Pour rappel, toutes nos journées de stage sont offertes à nos licenciés.

L'autorisation de la reprise des

cours est arrivée tardivement à la fin du printemps, le contexte anxiogène n'a pas permis une redynamisation des cours.

Compte-tenu de la pandémie et donc dans l'impossibilité d'assurer les cours dès le mois d'avril, le bureau a considéré qu'il devait faire un geste envers ses adhérents.

Il a donc décidé un remboursement partiel de la cotisation d'un montant de 80 euros. Le prix de la licence versé à la fédération est, quant à lui, incompressible.

Nos cours se tiennent le samedi matin de 10h à 11h50 au dojo.

Deux cours d'essai gratuits sont proposés. Nous accordons une facilité de paiement et acceptons les inscriptions pendant la saison.

La Présidente - Edith ANCIAUX

QUE PRATIQUE-T'ON ?

Le Qi Gong est une pratique douce et lente issue de la Médecine traditionnelle chinoise ; du chinois «Qi» signifiant «énergie / souffle» et «Gong» qui veut dire «travail». Le Qi Gong est donc le travail de l'énergie / souffle via le corps.

Le Tai Chi est un art martial interne : cette discipline recherche un état d'harmonie entre le corps et l'esprit, un équilibre entre le «Yin» (l'énergie de la Terre) et le «Yang» (l'énergie du Ciel). Les méthodes de Tai Chi Chuan allient souplesse et force interne, elles sont appelées «**Neijia**».



DERNIÈRE
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE





A gauche Michael MENON,
A droite Hugo GANDECKA

Le Bujutsu Ryu Audun-le-Tiche, petit mais costaud.

Hugo GANDECKA et Michael MENON sur le podium en Coupe de France de Karaté Mix.

Le 4 décembre se tenait la Coupe de France de karaté mix light à Paris. 187 combattants étaient présents, dont les meilleurs combattants de la discipline. Après plus d'un an sans compétition, tout le monde attendait cette reprise avec impatience, tant du côté des athlètes que de la Fédération française de karaté.

Le Bujutsu Ryu soutenu par la ville d'Audun-le-Tiche et la JSA Omnisports a pu présenter deux combattants à cette compétition nationale. Michael MENON termine 2^e de sa catégorie. Il a gagné tous ses combats aux points et perd en finale sur décision des juges.

Hugo GANDECKA gagne tous ses combats par KO technique et a remporté avec brio cette Coupe de France dans sa catégorie. C'est la 3^e année que Hugo décroche cette coupe. Il a gagné en cadet, en junior et ce week-end il concrétise en sénior. Cela ne laisse aucun doute, nos combattants sont parmi les meilleurs de leur discipline. Bravo à tous les deux.

Le karaté mix est une synthèse des arts martiaux. Il y a les frappes, les projections et les soumissions au sol. Il est plus connu sous le nom de Mixed Martial Art (MMA).

Depuis maintenant plusieurs années, la Fédération française de karaté propose cette discipline aux

combattants amateurs.

Le pratiquant doit être capable d'exploiter toutes les formes de combat. Le karaté mix s'adapte parfaitement à tous les niveaux. La part féminine est croissante au sein du karaté mix, car en tant que sport de combat complet, il offre aussi le meilleur pour l'autodéfense.

Cette discipline est enseignée dans un esprit de respect et de partage des valeurs sportives. Nous avons une identité martiale japonaise et nous en sommes fiers.

Le Bujutsu Ryu d'Audun-le-Tiche est affilié à la FFKDA.

Nous pratiquons le combat mixte depuis des années.

Les enseignants sont diplômés

dans les sports de combat mais également comme préparateurs physiques.

Pour le responsable technique du club, Olivier GANDECKA, être à ce niveau de compétition n'est pas dû au hasard. La préparation physique et le combat sont travaillés sous toutes ses formes.

Pour autant le club garde un esprit de famille et de camaraderie où le sport loisir a toute sa place. Nous ne sommes pas là pour être une usine à champions, notre leitmotiv est le sport entre amis. Se faire plaisir au travers du sport c'est sans doute cela notre réussite.

Olivier GANDECKA

La Zumba : un club toujours partant !



Zumba Halloween

Bien qu'impactée par la situation, l'association Paty Z Dance compte néanmoins 77 adhérents pour l'année sportive 2021/2022.

Entraînés par notre dynamique coach Patricia, les amateurs de zumba ont pu danser tout l'été en extérieur, au stade Brandeburger, mis généreusement à notre disposition par la Ville en accord avec les clubs de football et d'athlétisme que nous remercions chaleureusement.

Notre club a apporté sa joie de vivre et son entrain à la manifestation Sentez-vous Sport de septembre et fêté Halloween, déguisés, avec les enfants du club.

Nous avons également préparé un cours spécial à l'occasion des fêtes de Noël.

La crise sanitaire n'aura pas entâché le moral de nos troupes qui conservent le plaisir de venir danser à nos cours de zumba.

Yvon PEIXOTO - Secrétaire de l'association



Chor'A Corps : en un mot, ébouissant !

La saison 2020-2021 chez Chor'A Corps s'est achevée en beauté au mois de juillet avec une médaille d'or aux Regards chorégraphiques nationaux organisés par la Fédération française de danse à Montluçon. Le groupe de compétition jeunes adultes s'est illustré dans sa catégorie avec la chorégraphie "Le Naufrage", inspirée du tableau du radeau de la méduse, signée Aurélie GELMI.

Pendant l'été, l'entre-saison a permis à 6 élèves de l'association de se préparer à accompagner les candidates au titre de Miss Lorraine 2021 pour le concours Miss France 2022.

Choisie suite à un casting organisé par la délégation lorraine, l'association audunoise a remporté la confiance de l'équipe Miss Lorraine et a pu participer à

l'élection d'octobre.

Les jeunes danseurs ont accompagné les candidates et Miss Lorraine 2020 sur 5 tableaux sur le thème du cabaret lors d'une soirée aux Milles et une étoile à Charmes (Vosges).

La reprise s'est effectuée sur les chapeaux de roue dès septembre avec la participation de Mélissa GAUTHERIN au Championnat régional de danse jazz 2021, qui remporte le titre de Championne du Grand-Est dans sa catégorie (Youth) et une sélection au Championnat de France de danse jazz 2021.

En octobre, Mélissa et son professeur Aurélie ont fait le voyage jusqu'à Montluçon pour revenir en Lorraine avec un titre de Championne de France de danse jazz 2021, le second dans cette catégorie puisqu'elle conserve son titre décroché en 2020 à Metz, juste avant le début de la crise sanitaire.



Melissa GAUTHERIN



SPORT



L'année 2021 va bientôt s'achever, mais avant cela, place aux premières répétitions Esch2022. Une semaine de résidence a démarré à la Rockhal juste avant les fêtes de Noël, pour un projet suspendu dans l'espace et le temps : «A l'Aplomb du Vide».

Signée Carl Portal, cette chorégraphie emmènera les spectateurs dans le cœur des hauts fourneaux de Belval.

Ce projet, encore à ses prémices, ne manquera pas de faire parler de lui.

Une année 2022 qui s'annonce bien remplie, avec notamment le spectacle "Sauvage" tant attendu (puisqu'annulé depuis 2020) qui sera joué à l'Arche les 29 et 30 avril.

Aurélie GELMI



Mathis CURCIO





Annaëlle reçoit le 1^{er} Prix

Concours de dessin ESCH2022 «Programme de recherche spatiale»

Distinctions pour Jean-Jacques Rousseau

Dans le cadre d'Esch2022 et en collaboration avec l'Agence Spatiale Luxembourgeoise et Luxembourg Science Center, les écoles des 11 communes du ProSud du Luxembourg et des 8 communes que compte la CCPHVA (classes de 6 à 12 ans) ont été invitées à participer à un concours de dessin sur la thématique de l'espace.

Les idées créatives des enfants joueront un rôle majeur lors de l'ouverture officielle de la Capitale européenne de la culture en février prochain.

Ce concours a vu la participation de 72 classes dont 16 classes de la CCPHVA, soit plus de 800 missions spatiales, rêvées et dessinées, 19 classes récompensées correspondant environ à 350 élèves !

Les lauréats ont été conviés à la remise des prix au Grand Auditorium de la Maison du Savoir à Esch-Belval lundi 29 novembre.

Celle-ci s'est déroulée en présence de Son Altesse Royale, la Grande-Duchesse de Luxembourg, du Ministre de l'Économie Franz FAYOT, du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse Claude MEISCH, du 1^{er} Vice-Président de la CCPHVA, Mr Stephan BRUSCO, du Directeur Général d'Esch2022 Nancy BRAUN, du Directeur scientifique du Luxembourg Science Center Guillaume TRAP, du CEO de l'Agence Spatiale Luxembourgeoise Dr Marc SERRES, de l'astronaute française Claudie HAIGNERÉ et de l'astronaute allemand Reinhold EWALD.



Sacha reçoit le 3^{ème} Prix

Deux élèves de l'école primaire Jean-Jacques Rousseau d'Audun-le-Tiche, Annaëlle et Sacha, ont fait gagner leurs classes !

Les premiers prix consistent en une journée pédagogique pour toute la classe à L'Euro Space Center à Transinne, en Belgique.

Les six 2^{ème} Prix bénéficient d'entrées au Luxembourg Science Center ainsi qu'un fragment de météorite.

Les sept 3^{ème} Prix, offerts par la LSA, permettront de découvrir le tout nouveau planétarium installé au Luxembourg Science Center qui accueille l'équipe pédagogique ESERO Luxembourg. Pour finir, l'ensemble des 350 élèves a reçu des entrées pour le REMIX Opening qui aura lieu le samedi 26 février 2022.





Transports scolaires

Problèmes concernant le transport des lycéens audunois vers Thionville : des solutions ont été trouvées !

Suite à un courrier de Madame la Maire, adressé au Président de la Région Grand-Est, concernant les dysfonctionnements affectant les services de la ligne 52 Esch / Thionville exploitée par la société de transport Keolis Trois Frontières, une réunion s'est tenue le 8 novembre.

Au cours de cette réunion, plusieurs engagements ont été pris par le transporteur pour apporter des solutions aux problèmes signalés :

Problématique n°1 : sureffectifs récurrents et manque de cars ; les élèves sont refusés ou voyagent debout jusqu'à Thionville.

Solution : Depuis le 8 novembre, 5 cars assurent ce service tous les

jours et permettent ainsi de répartir les usagers selon leur destination finale.

Keolis Trois Frontières s'engage à opérer des comptages pour confirmer l'efficacité du dispositif.

Problématique n°2 :

Distribution des titres par le transporteur ; certains élèves n'ont pu récupérer leur titre dans les temps.

Solution :

Un courrier destiné aux familles a été envoyé courant novembre pour leur proposer de régulariser leur situation avec un rappel des modalités administratives à suivre.

Problématique n°3:

Le transporteur est injoignable par téléphone.

Solution : Keolis Trois Frontières s'engage à réorganiser le standard téléphonique **03.87.34.60.00.**

Un nouveau rendez-vous a été fixé courant décembre avec les personnes présentes à la réunion du 8 novembre pour faire un bilan de la bonne réalisation des actions et le maintien de celles-ci dans la durée.



SCOLAIRE

TABLEAU DES EFFECTIFS

Ecole Jean-Jacques Rousseau

Petits	19
Moyens	20
Grands	18
TOTAL	57

Ecole Francois

Petits	20
Moyens	15
Grands	16
TOTAL	51

Ecole La Dell

Petits	9
Moyens	19
Grands	27
TOTAL	55

Ecole Mandelot

Petits	15
Moyens	15
Grands	22
TOTAL	52

Ecole Jean-Jacques Rousseau

CP	29
CE1	37
CE2	24
CM1	25
CM2	27
ULIS	11
TOTAL	153

Ecole Marie Curie

CP	21
CE1	24
CE2	27
CM1	23
CM2	26
ULIS	-
TOTAL	121

Ecole La Dell

CP	11
CE1	19
CE2	21
CM1	22
CM2	18
ULIS	-
TOTAL	91





Saint-Nicolas, toujours présent pour les enfants !



Ecole Franchois



Il ne pouvait
manquer ce rende

Lundi 6 décembre, Saint-Nicolas
rendre visite aux élèves des éc
Ville.

L'accueil en chansons a co
soigneusement préparé par les
recevoir leurs sachets
préparés par les b

Un grand merci pour leur

Le respect des gestes barrièr
rien
entamé la bonne humeur
entre le Saint-Patron



Ecole La Dell



SCOLAIRE





SCOLAIRE



Un grand merci au groupe de bénévoles

Ecole Mandelot



Ecole Jean-Jacques Rousseau

pouvait pas
ce rendez-vous !

nt-Nicolas est venu avec plaisir
s des écoles maternelles de la
Ville.

sons a comme toujours été
les enfants, ravis et pressés de
sachets de friandises,
par les bénévoles.

pour leur investissement.

s barrières en vigueur n'a en
rien
e humeur des échanges
t-Patron et les petits.





Marché de Noël

La Commission culturelle se réjouit d'avoir pu, à nouveau, organiser le Marché de Noël. Pendant quelques heures, samedi 18 décembre, une partie de la place du Château s'est transformée en Village du Père Noël. Invité de prestige, le Père Noël, accompagné de mascottes, a assuré une distribution de friandises et s'est prêté avec plaisir aux séances photos.

La compagnie La GiGogne a régalé les Audunois avec son spectacle de rue, "Mue Métamorphose", musique et échassiers étaient au rendez-vous.

La Commission culturelle tient à remercier chaleureusement tous les partenaires et bénévoles qui se sont mobilisés pour la réussite de cette journée : les écoles et les parents d'élèves, la MJC, le CCAS, le Crédit Mutuel d'Audun-Le-Tiche et les associations présentes, l'ARR de Vivre et l'APAV.

Cette belle journée s'est clôturée par le tir du feu d'artifice.



Participation des écoliers à «En Scènes»

Dans le cadre des rencontres théâtrales «En Scènes» qui se sont déroulées du 13 au 23 décembre, les classes de maternelle, de primaire et le périscolaire ont pu se régaler devant différents spectacles offerts par la ville.

La conteuse Mireille est directement intervenue dans les écoles maternelles pour un conte intitulé «Spectacle de Noël». Les primaires, quant à eux, se sont rendus dans la salle de spectacles du centre socioculturel pour voir, selon leur niveau, «Les Pieds dans les Étoiles» de la compagnie L'Ouvre-Boîte, «Brassens» de Francis RICHARD ou «Lettre de l'écureuil à la fourmi» de Laurent BARTHEL.

À en croire les sourires aperçus et les airs attentifs, nul doute que cet intermède culturel leur a plu.



Ecole Francois le 14 décembre 2021





Le Collège Emile Zola : bilan de la rentrée 2021 et projets en devenir

Madame la Principale



Béatrice DE PAIVA

L'effectif global de la rentrée est actuellement de **366 élèves**. Le Collège Emile Zola enrayer la baisse des effectifs des deux dernières années et retrouve l'effectif de la rentrée 2017 (+ 36 élèves par rapport à la rentrée 2020). L'établissement compte toujours **14 classes**, réparties comme suit : 4 classes de 6^{ème}, 4 classes de 5^{ème}, 3 classes de 4^{ème} et 3 classes de 3^{ème} avec toujours une vraie mixité filles - garçons.

La réussite au Diplôme National du Brevet : de plus belles réussites avec plus de mentions

Au Collège Emile Zola, en juillet 2021, 49 élèves ont été reçus au

DNB sur 61 élèves présents et 62 élèves inscrits, un élève ne s'est pas présenté à l'ensemble des épreuves.

Ce qui porte **le taux de réussite du Collège Emile Zola pour cet examen à 80 %**, un résultat honorable mais qui place, cette année, le Collège Emile Zola en-deçà du taux académique et du taux départemental.

Par contre, 37 des élèves admis ont obtenu une mention, ce qui représente 75,5 % des admis, un score qui augmente.

Au Collège Emile Zola, les membres de la communauté éducative continuent de croire que « la réussite au brevet donne confiance aux élèves ! » et que les actions mises en place au service de cette réussite portent leurs fruits : les deux traditionnels brevets blancs de janvier et de mai, la préparation des élèves et les oraux blancs pour l'épreuve de soutenance orale, la semaine de révision en juin avec ses 6 heures de français, ses 6 heures

de mathématiques, ses 6 heures d'histoire-géographie et d'enseignement civique et moral et ses 6 heures de sciences et enfin le petit déjeuner complet et équilibré proposé à tous les élèves de 3^{ème} les deux matins des épreuves ponctuelles du brevet.

Les lauréats ont été félicités à l'occasion de **la cérémonie républicaine de remise des diplômes** qui a eu lieu cette année **le mardi 9 novembre 2021 à 19 heures** au restaurant scolaire et qui, comme chaque année, a rencontré un franc succès avec son lancer de chapeaux. Cette cérémonie participe à la qualité du climat scolaire de l'établissement et crée un temps solennel, vecteur de renforcement de l'identité du Collège Emile Zola.



Les projets pour cette rentrée 2021/2022 :

Le développement durable vu par les éco-délégués

La culture civique insiste à la fois sur l'autonomie du futur citoyen mais aussi sur son appartenance à la communauté politique formée autour des valeurs et des principes de la République.

D'avantage de vert dans les écoles, telle est l'ambition de l'élection des éco-délégués et de leur projet ! Il y a une véritable volonté de faire de l'Education Nationale le fer de lance des politiques environnementales et de la mobilisation sur les enjeux du climat et de la biodiversité en évoquant par exemple l'installation d'un potager, de perchoirs à oiseaux ou d'une maison à insectes.

Au Collège Emile Zola, l'ensemble des élèves, et notamment les éco-délégués, sont invités à réfléchir autour de projets sur le tri ou sur la valorisation des déchets et mettront en valeur la maison à insectes déjà acquise ainsi que des projets en réflexion, qui sont encore à écrire.

La formalisation du protocole de continuité pédagogique dans le cadre de la situation sanitaire qui dure

Les membres de la communauté éducative du Collège Emile Zola se sont organisés et se sont emparés des outils à leur disposition pour rédiger le plan de continuité pédagogique qu'ils ont mis en œuvre au plus fort de la crise sanitaire.

Ce plan de continuité pédagogique est en cours de finalisation et sera présenté au vote du prochain conseil d'administration.

SCOLAIRE





Le Centre Communal d'Action Sociale au service de la population

Le CCAS d'Audun-Le-Tiche est une structure d'accueil, d'information et d'orientation, ainsi qu'un relais entre les divers organismes sociaux. Il peut vous assister dans la constitution de demandes d'aides et également vous apporter un secours exceptionnel en cas de difficultés financières (bons alimentaires, dettes garderies, dettes de factures d'énergie).

Toutes vos démarches demeurent confidentielles.

La responsable du service d'aide sociale est Madame Bernadette PAGNI, aidée dans sa tâche par Nathalie ARMOOGUM, nouvelle arrivée en mairie.

Elles accueillent le public du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30 et sont joignables au **03 82 59 15 00** ou par mail à **ccas@audun-le-tiche.fr**.



En cas d'urgence sociale (difficultés financières, problèmes familiaux, problèmes conjugaux...) vous devez avant tout autre chose contacter une assistante sociale du département en appelant le : 03 87 35 01 60.



Le CCAS pourra vous apporter une aide complémentaire, au regard du dossier établi par l'assistante sociale.

Les actions menées au long de l'année par le CCAS :

- Distribution de bons alimentaires à l'occasion des fêtes de Pâques et de Noël
- Distribution de bons de soutien scolaire au moment de la rentrée des classes
- Distribution de bons de vacances
- Participation à hauteur de 30% au règlement de l'accueil périscolaire et accueil de loisirs

TOUTES CES AIDES SONT SOUMISES AUX REGLES DU QUOTIENT FAMILIAL

Afin d'établir votre quotient familial, nous vous prions de vous munir de votre dernier avis d'imposition, d'un justificatif de la CAF ainsi que d'un justificatif de revenu. Suivant l'action menée, nous pourrions instruire votre dossier, vérifier votre éligibilité et vous indiquer vos droits.

SOLIDARITÉ

Le projet DEMOS

Depuis janvier 2020, plus de deux cents enfants de 7 à 12 ans participent à la nouvelle aventure des deux Orchestres Démon Metz Moselle, et ce pour une durée de trois ans.

Initié et coordonné nationalement par la Philharmonie de Paris et porté par l'Orchestre national de Metz sur le territoire mosellan, DÉMOS est un dispositif d'enseignement collectif de la musique, fondé sur la pratique instrumentale en orchestre et destiné aux enfants vivants dans des quartiers relevant de la «politique de la ville» ou des territoires ruraux.

Après le premier cycle DÉMOS

mené de 2016 à 2019, les différents partenaires ont décidé de poursuivre et d'amplifier le projet avec deux orchestres DÉMOS sur le territoire mosellan pour une nouvelle période de trois ans, de 2020 à 2022.

Le premier orchestre, sous la direction de Quentin HINDLEY, compte 7 groupes d'enfants issus des communes de Metz, Forbach, Behren-lès-Forbach, Folschviller, Valmont, Saint-Avold et Creutzwald. Dirigé par Alexandra CRAVERO, le second orchestre compte également 7 groupes d'enfants issus des communes de Metz (Borny, Bellecroix), Thionville, Yutz et **Audun-le-Tiche**.

Ces deux orchestres permettent ainsi à plus de 200 enfants de

bénéficier d'un apprentissage de la musique classique.

Les enfants disposent de trois à quatre heures d'ateliers par semaine, encadrés par Claire TRIERWEILER.

Les deux orchestres se sont produits à l'Arsenal de Metz le **dimanche 21 novembre 2021** ! Le CCAS apporte une aide financière annuelle de 5000 euros à l'orchestre et de 2500 euros à la MJC.

Madame la Maire, la vice-présidente du CCAS et les membres du conseil d'administration remercient Claire TRIERWEILER pour son investissement auprès des jeunes du projet DÉMOS que nous félicitons également pour leur prestation et leur engagement.





Fête des Mères

En remplacement du traditionnel goûter, chaque maman audunoise a pu être célébrée durant le week-end du 29 et 30 mai en recevant une jolie plante.

Ce sont 371 plantes au total qui ont été distribuées aux mamans de la localité par l'équipe du CCAS que nous tenons à remercier chaleureusement.



La joie de ne pas être oubliée, malgré la pandémie, se lisait sur les visages et les compositions du magasin Perce-Neige de Villerupt auront ravi les Audunoises.

Nous profitons de l'occasion pour remercier également Céline BERGOVSEK et Jérémy LAPANJE qui se donnent beaucoup de mal à chaque manifestation pour créer de superbes décors.



Des mamans comblées avec leurs fleurs

SOLIDARITÉ



Saint-Nicolas à la rencontre des enfants

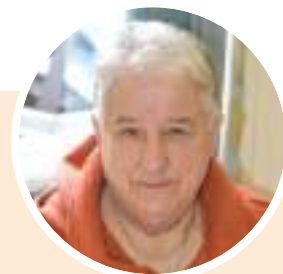
La crise sanitaire ayant empêché la tenue d'un défilé dans les rues d'Audun-Le-Tiche, une après-midi récréative a été organisée le 28 novembre à la salle Jean Moulin.

Pour l'occasion, Saint-Nicolas accompagné de son fidèle acolyte, le Père Fouettard, étaient présents. Les enfants ont pu se régaler de friandises et de pain d'épices.

La section ados de la MJC a, quant à elle, proposé un petit stand de crêpes et de chocolat chaud.

Nous tenons à remercier la boulangerie O'Pétrin d'Audun-le-Tiche pour la confection des brioches et des pains d'épices.

Ce fut une belle après-midi pour tous.



Portage de repas

Un service de portage de repas est proposé aux personnes de plus de 65 ans et aux personnes handicapées sans condition d'âge.

Il convient de prendre contact avec le CCAS quelques jours avant la mise en place du service, un dossier sera instruit.

Madame Joëlle BOURGEOIS se chargera de vous apporter votre repas, nous la remercions chaleureusement.

Tarif d'un repas en 2021 : 8,30 €





Célébration des Noces d'Or et de Diamant

Le 13 octobre dernier, la Municipalité et son Centre Communal d'Action Sociale rassemblaient les couples fêtant 50 et 60 ans de mariage.

A cette occasion, une petite cérémonie était organisée salle Jean Moulin.

Au programme : signature du livre d'or, shooting photo et goûter en toute convivialité.

Pour la première fois, le CCAS a fait appel à une photographe professionnelle, Mme Marie-Paule FAYLE, afin de mettre en valeur nos couples et leur offrir, par la suite, un joli coffret avec un cadre souvenir.

Nous tenons également à remercier notre boulanger local «O'Pétrin» qui a confectionné deux magnifiques gâteaux ainsi que le magasin Perce-neige de Villerupt pour ses superbes compositions florales qui auront enchantées ces dames.



Comme tous les ans, le Centre Communal d'Action Sociale organise une cérémonie pour les couples audunois fêtant leurs noces de Platine (70 ans de mariage), de Diamant (60 ans de mariage) et d'Or (50 ans de mariage).

La Maire de la ville, Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, invite les couples concernés à venir s'inscrire en Mairie – Bureau 12 – avant le 15 mai 2022.

SOLIDARITÉ



Madame et Monsieur CROCENZO



Madame et Monsieur DANNENMULER



Madame et Monsieur MAYER





SOLIDARITÉ



Madame et Monsieur **BOEUFGRAS**



Madame et Monsieur **DAMIANI**



Madame et Monsieur **LAFFAY**



Madame et Monsieur **LELAY**



Madame et Monsieur **LUCADELLO**



Madame et Monsieur **MICARD**



Madame et Monsieur **MLODZIENIAK**



Madame et Monsieur **VOLPE**



nt





Colis de Noël

Cette année encore le traditionnel repas des anciens n'a pas pu se tenir en raison de la crise sanitaire.

Les aînés ont, malgré tout, été gâtés en recevant, après inscription, un joli colis de Noël rempli de petites douceurs.

Les résidents du foyer AMLI n'ont pas été oubliés et ont bénéficié également de ce coffret gourmand.

Les résidents de l'EHPAD Angel Filipetti, quant à eux, ont reçu un coffret bien-être.



La distribution à domicile a été assurée par les membres du conseil d'administration et les Élus, que nous tenions à remercier vivement.

Plus de 650 paniers ont ainsi pu faire le bonheur de nos aînés lors de la distribution qui a eu lieu les 13, 14 et 15 décembre, comme en témoignent ces jolis sourires.

Cette initiative a rencontré cette année encore un vif succès.



Un nouveau centenaire à Audun-le-Tiche



Né le 21 août 1921, Monsieur LOUAR a fêté son siècle de vie aux côtés de sa famille et de ses amis cet été.

Il a combattu pour la France lors de la Seconde Guerre Mondiale et est venu s'installer à Audun-le-Tiche en 1948.

Le CCAS le mettra à l'honneur en ce début d'année 2022 et lui offrira un cadeau qu'il attend déjà avec impatience.

A venir en 2022

Le CCAS organise les manifestations suivantes :

- Goûters de Pâques au foyer AMLI et à l'EHPAD (avril)
- Goûters de la Fête des Mères (mai)
- Noces d'Or et de Diamant (juin)
- Repas des anciens (novembre)
- La mise à l'honneur des centenaires (merci aux familles de nous contacter)

Nous ne pouvons que regretter la poursuite de la crise sanitaire qui nous pénalise depuis 2 ans dans l'organisation de nos traditionnelles manifestations.

Nous espérons pouvoir vous retrouver en 2022 dans des conditions différentes mais nous devons adapter notre agenda aux conditions sanitaires.

Nouveautés :

- Le CCAS va mettre en place une permanence pour aider dans l'instruction des dossiers MDPH ;
- Création d'une permanence d'aide dans l'établissement des déclarations d'impôt françaises et luxembourgeoises ;
- * Création d'une épicerie solidaire (les modalités d'accès vous seront expliquées prochainement) ;
- * Mise en place d'une ABS (Analyse des Besoins Sociaux) dont la première phase d'étude est close.





Julien GASSMANN a été embauché en cette fin d'année pour assurer le lien avec la population.

Il a participé à la dernière réunion de quartier.



Audun-le-Tiche, une ville à l'écoute de ses citoyens !

La Municipalité d'Audun-le-Tiche a la volonté de développer des outils et procédures favorisant la participation et l'implication des citoyens dans la vie démocratique de la collectivité.

Il s'agit d'organiser leur participation au débat, à la réflexion collective et à l'élaboration des réponses aux problèmes qui les concernent. Dans cette optique, plusieurs dispositifs ont été, ou seront, mis en place.

Les consultations citoyennes

Les consultations citoyennes ont eu lieu dans 5 quartiers de la ville :

- Francois le 30 septembre 2021
- Marie Curie le 04 octobre 2021
- Centre le 11 octobre 2021
- Mandelot le 14 octobre 2021
- La Delle le 20 octobre 2021

Une réunion pour le quartier Laboratoire/Micheville sera organisée au début de l'année 2022.

Ces consultations citoyennes ont permis aux citoyens de s'exprimer sur la situation de leur

quartier. Diverses thématiques ont ainsi été abordées lors de ces échanges (urbanisme, environnement, animation, civisme...)

Ces échanges doivent permettre à la commune d'orienter plus efficacement les actions à mettre en œuvre, même si certaines problématiques telles que le stationnement nécessitent une démarche globale plus approfondie.

Certains travaux ont ainsi déjà été entrepris, d'autres sont à l'étude. Certains sujets enfin seront repris par les futurs comités de quartier.

Les comités de quartier

La Municipalité souhaite impulser cette dynamique par la création de six comités de quartier correspondant aux six quartiers où sont organisés les consultations citoyennes.

Ils accordent une place importante à la participation d'habitants issus de la plus large diversité.

Au cœur de la démocratie locale, ces comités doivent être garants de la représentativité de tous les habitants et être en mesure d'exprimer un avis sur tous les sujets d'intérêt général.

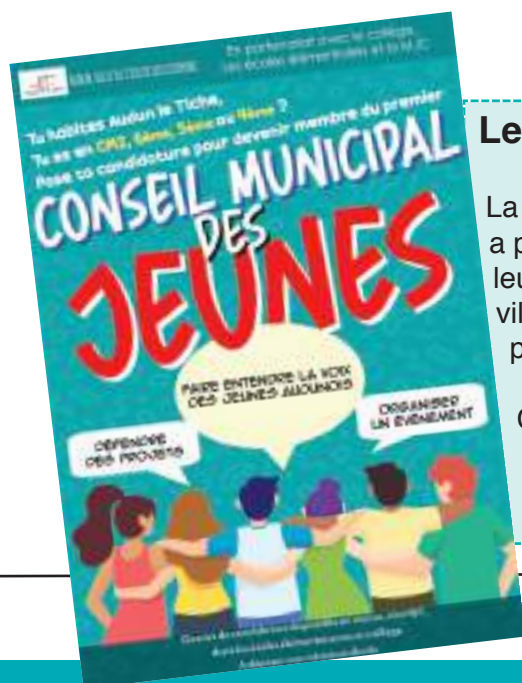
Ils jouent un rôle essentiel dans l'animation de la vie du quartier, l'approfondissement de l'expertise citoyenne et la prise en compte des besoins des habitants.

Ces comités de quartier seront mis en place au cours du premier trimestre 2022.

Le Conseil Municipal des Jeunes

La mise en place à Audun le Tiche d'un Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J.) a pour but d'initier les enfants à la vie politique locale considérant leurs idées, leurs besoins et soutenir leurs projets pour améliorer leur quotidien dans leur ville, leur quartier. Il s'agit d'offrir aux jeunes la possibilité de prendre toute leur place dans la commune et de s'investir dans la vie locale.

Ce Conseil Municipal des Jeunes sera mis en place, en étroite collaboration avec les écoles élémentaires, le collège et la MJC au cours du premier trimestre 2022.





Un point sur les outils du hall d'accueil

Nous souhaitons profiter de ce bulletin pour vous rappeler que vous pouvez trouver une multitude d'informations intéressantes dans le hall d'accueil de l'hôtel de ville :

- Deux présentoirs mettent à votre disposition des brochures de natures diverses (offres d'emploi, d'activités culturelles récréatives et sportives, informations municipales et touristiques, etc.) ;
- Une colonne-présentoir pour les informations de la Caisse d'Allocations familiales (CAF) ;
- Un panneau à battants sur lequel figurent les affiches des manifestations locales à venir, les projets municipaux et les

informations importantes ;

- Une borne interactive qui vous donnera accès à toutes les publications légales de la commune ainsi qu'aux sites internet de la ville, de la CAF, de l'Assurance Maladie et de Pôle Emploi ;
- Nous mettons sur la table, lorsque la situation l'exige, des formulaires à compléter à l'attention de publics ciblés.

Le Service Communication de la Mairie et la Commission Transparence & Information mettent un point d'honneur à vous informer au mieux, en particulier si vous n'êtes pas équipés d'un point de

administratives vue numérique.

N'hésitez donc pas à vous rendre en mairie pour profiter pleinement de cet espace ouvert en journée et le samedi matin pour vous informer.

La toute nouvelle borne tactile



Comment joindre le Service Communication ?

Le Service Communication gère la page Facebook ainsi que le site internet de la Ville. Il est l'intermédiaire entre la population et les services de la municipalité.

Il n'a malheureusement pas les réponses à toutes vos demandes, c'est pourquoi il est préférable d'écrire via la rubrique «Contact» du site internet pour que ces dernières puissent être transférées au service interne compétent.

Site internet : www.audun-le-tiche.fr
Facebook : Mairie d'Audun Le Tiche
Mail : contact@audun-le-tiche.fr
Téléphone : 03 82 59 15 00

Refonte prochaine du site internet

Comme vous l'avez sûrement remarqué, la communication a grandement évolué ces deux dernières années mais du travail reste encore à accomplir pour que l'information à destination de la population soit la plus complète possible.

Nous vous annonçons donc qu'un nouveau site internet verra le jour au 2022, son coût sera intégré au budget de la Ville.

L'adjoint en charge de la commission Transparence & Information, Frédéric POKRANDT, a déjà reçu plusieurs prestataires et son choix définitif devrait intervenir au premier trimestre 2022.

Les informations s'y trouvant seront alors prochainement réactualisées.

Nous demandons d'ores et déjà aux commerçants, artisans, professions médicales, associations sportives, culturelles, patriotiques ou autres de porter à notre connaissance toute modification utile.





14 juillet - Fête Nationale

SOUVENIR

Cérémonie du Souvenir et Hommages

Le devoir de mémoire consiste à préserver et à transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines, en soulignant le courage et le sacrifice de celles et ceux qui ont servi leur patrie.

Il est important de garder vivace le souvenir d'événements vécus pour tirer les leçons du passé, car comme le disait Elie Wiesel : « *Le bourreau tue toujours deux fois, la seconde fois par l'oubli* ».



11 novembre

Journée d'hommage commémorant la signature de l'Armistice mettant fin à la Première Guerre Mondiale (1914-1918)



5 décembre

Journée d'hommage aux Morts pour la France durant la Guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie



Célébration de la Sainte-Patronne des mineurs

Samedi 4 décembre, les anciens mineurs ARBED ont donné rendez-vous à la population à la Stèle des Mineurs situé à côté du stade Pierre Fauchère pour honorer Sainte-Barbe, patronne des pompiers, des mineurs, des artificiers, et d'autres métiers dangereux.

Un cortège, mené par l'Harmonie municipale, et composé des Jeunes sapeurs-pompiers, pompiers, Élus et du couple d'honneur, s'est ensuite dirigé vers la Stèle des Sidérurgistes, allée Lucien Schaefer pour un nouveau dépôt de gerbe.

Une célébration à l'église Saint-François d'Assise, puis un repas ont clôturé cette journée d'hommage.





DOSSIER // Moselle déracinée : les passeurs de mémoire

En septembre 1939, 200 000 réfugiés mosellans sont en route vers leur département d'accueil. C'est encore les vacances scolaires dont les dates sont fixées, depuis l'arrivée des congés payés (1936), du 15 juillet au 30 septembre.

Dans les lieux d'accueil, les choses s'organisent pour que les réfugiés soient accueillis à l'école pour la rentrée.

Au final, entre 1939 et 1941 ce sont 400 000 mosellans qui ont dû quitter leurs foyers.

A l'occasion des commémorations du 80e anniversaire de l'évacuation et de l'expulsion des Mosellans, le Département de la Moselle a organisé de nombreuses festivités du Souvenir.

Notre commune a été conviée à cet évènement, à Metz et a été représentée par Frédéric POKRANDT.

L'un des objectifs du projet mémoriel «Moselle déracinée» était de faire connaître aux jeunes Mosellans l'histoire singulière de notre département.

L'occasion aussi, pour le Département de la Moselle, de rendre hommage et d'entretenir la flamme du Souvenir des évacués et expulsés Mosellans au cours

de la Seconde Guerre Mondiale.

Ainsi, le Département a associé les établissements scolaires aux commémorations, ce qui a permis aux collégiens de s'approprier l'histoire de la Moselle : visite d'exposition, musée, rencontre avec des témoins qui ont vécu l'évacuation ou l'expulsion, ...

Une classe de 3^{ème} du collège Emile Zola d'Audun-le-Tiche a bénéficié d'un cours d'histoire dédié à la Moselle déracinée préparé par l'enseignant, à l'aide des ressources pédagogiques produites et mises à disposition par le Département. Patrick WEITEN et Olivier COTTET se sont rendus au collège audunois pour assister à ce cours d'histoire.

Le documentaire de Patrick BASSO «Journal d'un Exil» a été projeté gratuitement, au centre socioculturel, le 21 novembre en présence du réalisateur. La projection a été suivie d'un temps d'échanges entre Monsieur BASSO et le public.

À cette occasion, la bibliothèque municipale a ouvert ses portes pour permettre de découvrir son exposition sur la Moselle Déracinée.



© Guillaume Ramon



Hommage

À l'occasion de tout le travail de mémoire mené par le Département, nous voudrions rendre hommage à Salvatore BELLUCCI, maire d'Audun-le-Tiche de 1992 à 1995 qui nous a quitté le 1^{er} septembre 2021 à l'âge de 97 ans.



Tore aux côtés de Patrick WEITEN en 2019

Un an avant sa disparition, "Tore" comme l'appelaient les Audunois, avait donné un long entretien à la radio pour évoquer ses souvenirs d'exil dans la Vienne pendant la Seconde Guerre Mondiale.

Notre ancien maire s'était remémoré cette expérience avec précision.

De son départ d'Audun avec sa famille en septembre 1939, en train de voyageurs organisé par l'usine de Micheville, à son retour à Audun en 1945, il aura noué moult liens d'amitié et d'affection avec des Audunois et des Loudunais. Accueilli par une famille de Rossay à proximité de Loudun, son quotidien fut rythmé par le football et les travaux à la ferme. Il n'aura eu de cesse de louer la fraternité et la solidarité pendant ces années troubles. Nous le remercions encore pour son témoignage et nous honorons sa mémoire.





© J2M

Paroles de Capitaine



Sylvain GIRARDEAU

En ma qualité de chef de centre et pour la première fois, je me permets d'écrire ces quelques mots afin de partager avec vous une partie de la vie de caserne des sapeurs pompiers d'Audun-le-Tiche.

Notre unité opérationnelle est constituée d'un effectif de 36 personnels, professionnels et volontaires, femmes et hommes, qui sont intervenus environ 1200 fois sur l'année 2021.

A cette activité opérationnelle, nous pouvons également ajouter à notre actif environ 200 actions

de formation.

Elles sont principalement destinées aux personnels du centre et à nos collègues des centres rattachés de Boulange, Ottange et Rédange qui contribuent à la défense du secteur audunois.

Concernant celles-ci, nous pouvons mettre en avant des formations spécifiques faites sur le secteur avec des personnels et des moyens départementaux ou zonaux.

En effet, nous avons pu initier des manœuvres départementales sur les thématiques « feux de forêt », « en milieu aquatique » avec une équipe de plongeurs et plusieurs manœuvres dans des « milieux difficiles d'accès » avec le GRoupe d'Intervention en Milieu Périlleux (GRIMP).

Nous avons également initié une journée de manœuvre «sauvetage déblaiement» dans la

mine d'Audun-le-Tiche, avec des personnels et une vingtaine de véhicules spécialisés venant de toute la région GRAND-EST. Les participants ont été fascinés par ce site et l'accueil des bénévoles de la mine.

Je pourrais vous en raconter davantage mais ce sera pour un prochain épisode. Je présenterai notre section de jeunes sapeurs-pompiers qui fait notre fierté et je parlerai du recrutement que nous allons faire début 2022.

Permettez-moi de partager avec vous une photo prise à l'occasion de la Sainte-Barbe, notre patronne, que nous avons célébrée le 27 novembre 2021 avec nos collègues du centre de secours de Villerupt.

Pour conclure, l'ensemble du personnel, actifs, jeunes et anciens se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2022.



© J2M

Cérémonie de la Sainte-Barbe à Russange afin de rendre hommage aux sapeurs-pompiers volontaires et professionnels des casernes d'Audun-le-Tiche et de Villerupt.

Événement unique en France qui a rassemblé pour la deuxième fois des pompiers de deux départements.



Une inauguration attendue et advenue !

Le 3 juillet 2021, les nouveaux élus et la SAHLA ont inauguré le musée archéologique de la Ville d'Audun-le-Tiche dans l'ancien temple protestant érigé en 1893 rue Maréchal Foch.

La Municipalité a ainsi répondu favorablement aux souhaits du Consistoire du culte protestant de Metz et de la SAHLA en offrant aux collections archéologiques, propriété de la Ville pour la plupart, un écrin enfin digne de leur qualité et de leur richesse, un demi-siècle après la découverte autorisée des premiers artefacts.

Ce projet a pu aboutir grâce à un effort conséquent de la commune, accompagnée sur ce dossier par la Fondation du Patrimoine, le Département de la Moselle, la Région Grand-Est, l'Etat, sans oublier Monsieur Christian ECKERT, alors ministre du Budget.

Que toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à l'émergence de ce musée soient ici remerciées.

Il convient également de saluer le concours précieux de la Ville et du Musée de la Tour aux Puces de Thionville pour leur partenariat.

Le musée est organisé autour de deux niveaux d'exposition au premier et au deuxième étage présentant près de 200 objets parmi les plus intéressants du mobilier archéologique conservé sur la place et datés de la préhistoire au 18^e siècle.

Cette exposition permanente et renouvelée permet d'appréhender et de comprendre l'histoire de notre localité, des prémices jusqu'à la révolution industrielle.

Elle est complétée par des expositions temporaires installées sur la mezzanine où se trouvait jadis l'orgue du temple.

Imaginé par les bénévoles de la SAHLA en 2008, ce musée constitue avant tout un outil pédagogique destiné aux scolaires et touristique, car il s'inscrit dans plusieurs parcours amenant les visiteurs sur les sites archéologiques et historiques d'Audun-le-Tiche.

Il s'agit pour l'association et la Ville de l'aboutissement de plusieurs décennies de travail pour la préservation et la valorisation du patrimoine. Ce travail se poursuivra tout au long du mandat.

Nous avons une pensée émue pour tous les bénévoles disparus qui n'ont pas pu voir de leurs yeux le fruit de leurs efforts, au premier chef desquels Monsieur Robert HABAY.



Frédéric POKRANDT, Maire-Adjoint, coupe le ruban



Le Président de la SAHLA, Luca BRACCINI lors de son discours inaugural

D'un point de vue pratique, le musée archéologique est ouvert au public aux jours et horaires suivants :

Mercredi de 14h à 17h30 ;

Samedi de 14h à 17h30 ;

Dimanche de 14h à 17h30 ;

Tous les jours fériés de 14h à 17h30, à l'exception du 25 décembre et du 1^{er} janvier ;
Sur rendez-vous pour les groupes et les classes.

N'hésitez pas à venir découvrir ce musée et à vous immerger dans le passé d'Audun-le-Tiche !

Contacts pour information et réservation :

Président SAHLA : +33 (0)6 75 89 66 91

Secrétaire SAHLA : +33 (0)6 38 73 60 32

Adresse mail : luca_b@outloo.fr

Facebook : Musée Archéologique d'Audun-le-Tiche SAHLA

MUSEE



MUSEE

Le musée est ouvert depuis déjà plus de 6 mois et vous êtes déjà nombreux à l'avoir découvert !

Ouvert le 3 juillet dernier, ce nouveau lieu culturel est ouvert 3 fois par semaine (mercredi, samedi et dimanche) ainsi que les jours fériés (sauf 25/12 et 01/01) de 14h00 à 17h30.

La SAHLA invite les personnes intéressées à réserver leur visite guidée en famille ou entre amis (réservation directement au musée ou via l'onglet contact de notre site internet www.sahla.fr).

Déclinées en 6 salles, nos collections sont réparties en deux expositions, l'une permanente (de la préhistoire au XIXe siècle) et l'autre

temporaire.

Depuis novembre 2021 et jusqu'à mars 2022 vous retrouverez notre exposition « Ciao Italia ! » prêtée par le Musée National de l'Histoire de l'Immigration qui revient sur l'histoire de l'immigration Italienne.

La SAHLA présente également pour l'occasion les archives de l'Association franco-italienne d'Audun-le-Tiche.

Le vernissage de Ciao Italia ! a eu lieu le 7 novembre en présence des Élus locaux et du Consul général d'Italie à Metz.

La SAHLA organise également des événements tout au long de l'année : la Nuit des Musées, les Journées européennes de l'Archéologie, les

Journées européennes du Patrimoine, qui sont nos principaux temps forts où les visiteurs ont accès à du contenu exclusif.

En 2021, s'était également tenue une visite de la nécropole mérovingienne à la torche pour Halloween.

L'évènement sera reconduit en 2022 durant la période estivale afin de bénéficier de conditions climatiques plus clémentes.

Notre organisation remercie tous ses partenaires et soutiens qui ont rendu tous ces projets possibles.

Luca BRACCINI
Président de la SAHLA





Un travail monumental et de belles avancées à la mine

Les travaux réalisés

La deuxième moitié de l'année 2021 a été particulièrement chargée pour l'Association des Mines Terres Rouges (AMTR).

Les bénévoles se relayent par équipes afin d'accueillir les premières visites courant 2022.

Le chantier (en de multiples endroits du domaine minier) continue d'être mené tambour battant :

- Les travaux d'électrification et d'éclairage sont terminés dans la descenderie et réalisés à hauteur de 90% sur le parcours de visite.

- Une ligne téléphonique a été déployée.

- Le ventilateur principal est en place. Les travaux de maçonnerie nécessaires à son fonctionnement sont achevés, tout comme les barrages d'air en polyane pour garantir un flux d'air constant lors des visites.

- Les ateliers situés près du puits ont été aménagés et sont prêts à recevoir les premières pièces d'exposition.

- La nacelle du puits a été posée et testée.

- Le bouchon de béton à l'entrée du Magéry a été dégagé et un wagonnet y a été installé.

L'association parachève actuellement les derniers travaux de sécurisation des galeries et du puits.

PATRIMOINE



Mise en place du ventilateur principal



Installation d'une ligne de 1200 mètres de câble téléphonique. La mine pourra joindre n'importe quel numéro à partir du fond ! Essentielle pour la sécurité, cette phase est également nécessaire à la création du musée.



Création d'une passerelle au dessus d'un vide pour la galerie d'évacuation



Hommage et visite

Outre les travaux d'aménagement, l'AMTR a rendu hommage aux mineurs déportés d'Audun-le-Tiche, aux mineurs grévistes de Trieux et a honoré Sainte Barbe aux côtés d'anciens ouvriers du fond.

L'association a également accueilli les pompiers de plusieurs départements pour des exercices en conditions réelles, les employés de la mine d'Anhydrite de Kœnigsmacker, ainsi que les responsables du Syndicat des eaux de Fontoy pour une visite d'inspection des barrages hydrauliques souterrains qui garantissent l'approvisionnement en eau potable du secteur, profitant ainsi d'un précieux retour d'expérience.



PATRIMOINE



Devenez bénévole !

Pour mener à bien son projet de mémoire et d'accueil des activités sur le moyen et le long terme, l'association recherche des bénévoles, toutes compétences confondues.

Intéressé(e) ?

Il vous suffit de contacter le Président Nicolas GATTULLO au 06 36 83 44 80.

Les personnes intéressées par les travaux manuels peuvent directement se présenter sur le carreau de la mine Saint-Michel les samedis entre 7h30 et 8h30 et entre 12h30 et 13h30 en bleu de travail et chaussures de sécurité.

**Comment
aider
?**

L'AMTR lance également un appel aux familles afin de récupérer des photos et des archives concernant les personnes ayant travaillé directement ou indirectement pour les Terres Rouges.
Merci de contacter directement le président par téléphone.

L'association tient à remercier chaleureusement la Commune d'Audun-le-Tiche pour son soutien, ainsi que tous ses donateurs.

Ce projet ne pourrait tout simplement pas voir le jour sans leur précieuse aide.

Si vous souhaitez soutenir l'AMTR, merci de contacter directement le président par téléphone.





Association de bénévoles pour le don de sang d'Audun-le-Tiche, Russange, Rédange



OFFREZ VOTRE SANG : afin que nul ne meure faute de SANG

Paroles de bénévole



Geo CASELLI

Tout d'abord, je remercie la Municipalité d'Audun-le-Tiche de nous accorder deux pages de la magnifique revue municipale, très complète et bien illustrée. Félicitations aux responsables de cette revue.

J'avais émis le souhait l'an dernier, que les nouveaux habitants de la commune prennent le temps de se déplacer au moins une fois à l'une de nos collectes, afin de donner leur sang et répondre à l'appel des malades et des blessés, des enfants hospitalisés, des transfusés et des grands brûlés, toutes ces personnes, et d'autres encore, qui ont tant besoin de produits sanguins.

Je réitère cette année le voeu que vous veniez grossir les rangs des donneurs de sang. Nous manquons de donneurs et les besoins sont toujours plus importants. Ce don n'exclut pas les gens de moins de 71 ans, toujours en âge d'offrir leur sang, de venir à nos collectes.

Il est bien dommage de constater que le nombre de donneurs de cette jolie ville audunoise diminue chaque année, et que peu de monde se porte volontaire pour remplacer nos fidèles anciens donneurs.

Faites votre devoir moral et civique ! Les malades et tant de personnes ayant besoin de ce précieux liquide vous en remercient !

Chers Amis,
Il est temps que je tire ma révérence après 50 ans dans la grande famille des donneurs de sang dont 40 années de présidence.

Je crois avoir accompli mon devoir de citoyen en aidant au maximum à prélever des poches de sang afin que nul ne meure, faute de sang.

A compter de septembre 2022, après l'assemblée générale du 12 juin 2022, je démissionnerai de mon poste de président et deviendrai membre du comité.

Je remercie la Municipalité et Madame la Maire pour l'accueil et la gentillesse, les aides financières et matérielles qui nous ont permises d'aller de l'avant et d'avoir de très bons résultats à nos dernières collectes.

MERCI.

Merci, Audunoises et Audunois pour ce que vous avez fait pour l'association, pour les malades et les personnes ayant besoin de sang.

Votre générosité vous honore et, en mon nom personnel, je vous dis «Soyez fiers d'avoir aidé à sauver des vies !»

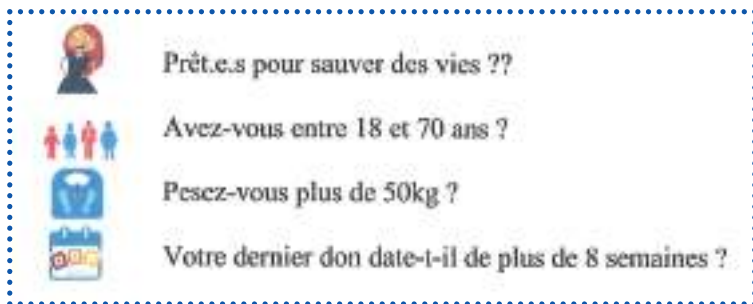
C'est mon dernier bulletin municipal, la nouvelle équipe continuera cette bonne action. Quant à moi, c'est avec beaucoup de tristesse que je vous dis au revoir, mais pas adieu !

De la part de tout le comité :
Bonne année 2022 à vous et vos familles !

Prenez bien soin de vous !
Soyez prudents !

ASSOCIATION





Vous avez répondu «OUI» à toutes les questions ?

FÉLICITATIONS !



Ces premiers critères vous permettent de passer à l'étape suivante : vous présenter à l'une de nos collectes afin que le médecin de l'Établissement Français du Sang (EFS) confirme votre aptitude lors d'un entretien confidentiel.

Et après ?

Il ne reste plus qu'à vous laisser guider :

la gentille équipe médicale s'occupe de vous installer confortablement, et se charge du prélèvement, tout en douceur bien sûr !

Puis, nos sympathiques bénévoles sont là pour s'assurer de votre bonne récupération. Ce moment convivial est l'occasion de vous offrir une collation, et de vous donner envie de revenir !



Alors quand et où donner ?

Toutes nos collectes se déroulent à la MJC d'Audun-le-Tiche, entre 14h30 et 19h00.

Notez vite nos dates pour 2022 !

Mercredi 26 janvier
Mercredi 23 mars
Mercredi 18 mai
Mercredi 20 juillet
Mercredi 28 septembre
Mercredi 30 novembre

Et si vous avez répondu «NON» à l'une des questions ?

Pas d'inquiétude ! Vous pouvez toujours agir en faveur du don du sang en en parlant à vos proches, en les accompagnant en collecte, ou pourquoi pas en devenant bénévole ?

Nous sommes très impatients de vous retrouver en 2022 !

Verre j'espère

Manque de bras lors des ramassages : un appel aux bénévoles est lancé !

L'association Verre J'espère collecte les verres, les revend et finance la recherche contre le cancer depuis de nombreuses années.

Malheureusement les bras viennent à manquer ce qui met en péril les tournées prévues. L'association lance donc un appel à tous ceux qui disposent de quelques heures par mois pour apporter une aide précieuse aux anciens ramasseurs. Si vous êtes intéressés, merci de contacter M. METTY à : verrejespere@gmail.com

Les membres de l'association vous demandent d'être vigilants et de ne jeter que du verre car ils ramassent de plus en plus de choses qui n'ont rien à faire dans le container à verre : couches culottes, carrelage, litière de chat, etc.

Prochaines collectes 2022 : 9 février - 9 mars - 13 avril - 11 mai - 8 juin - 13 juillet - 10 août - 14 septembre - 12 octobre - 9 novembre - 14 décembre

ASSOCIATION



Redynamisation des commerces locaux : les premiers pas du marché ouvert

ARR
de vivre



*Présence de la Pat'Patrouille
à la bourse aux jouets*



Avec la création de la nouvelle association des commerçants, l'ARR de Vivre, présidée par Julien MOSCHETTI, l'ancienne braderie renaît de ses cendres et devient un marché ouvert.

Fin septembre, les rues de la localité ont donc accueilli les commerçants de cette nouvelle mouture.

Malheureusement, la météo, guère encourageante, n'a pas favorisé cette première et c'est sous une pluie battante que les membres de l'association et les Élus ont inauguré le nouveau marché.

Vu la diversité des propositions, nul doute que cette manifestation sera reconduite l'an prochain, en espérant une météo plus clémente.

L'ARR de vivre a également proposé au public en décembre une bourse aux jouets, salle Jean Moulin ainsi qu'un calendrier de l'Avent où chaque commerce participant faisait gagner un cadeau au public.

L'association des commerçants était également partenaire du Marché de Noël de la ville, le 18 décembre dernier.



L'école de musique À ta Portée intègre l'école intercommunale

Malgré la crise et les restrictions, l'école de musique a eu un programme bien chargé ce dernier semestre :

19 juin 2021 :

présentation des familles d'instruments de l'Orchestre Symphonique pour les jeunes élèves.

Le traditionnel concert pédagogique n'ayant pu avoir lieu pour les raisons sanitaires, il a été décidé de fragmenter l'orchestre en plusieurs parties et d'organiser un parcours musical pour les enfants.

Un très bon moment pour tous les musiciens en herbe.





21 juin 2021 : projet de fin d'année interclasse

Pour clôturer la saison 2020/2021, un projet de fin d'année regroupant tous les élèves de l'école de musique a été mené.

L'idée était de créer une chanson pour dénoncer les difficultés rencontrées dans la pratique artistique durant les confinements successifs et pour envoyer un message d'espoir pour les mois à venir : la parole a donc été laissée aux enfants.

Ne pouvant réunir tous les élèves au même endroit pour les raisons que l'on connaît, le projet a été entièrement réalisé à distance avec plus d'une centaine de vidéos enregistrées par les élèves et leurs professeurs.

La vidéo finale est parue le 21 juin 2021, jour de la Fête de la Musique.

Entre Facebook et Youtube la vidéo comptabilise aujourd'hui plus de 1500 vues.

La vidéo est disponible sur ce lien : <https://youtu.be/4h4FdkRLeaw>

Juin et juillet 2021 : intervention chez les scolaires à Russange, Rédange et Audun-le-Tiche.

Un quatuor à cordes composé des professeurs de l'école de musique est intervenu devant les élèves des écoles primaires afin de leur faire découvrir la musique classique à travers les musiques de publicité.



Décembre 2021 : c'est officiel, l'école de musique intercommunale est née

Une école de musique intercommunale est née sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays-Haut Val d'Alzette le 1^{er} décembre.

Cette nouvelle structure va regrouper l'école Diana de Russange, les harmonies municipales d'Audun-le-Tiche et d'Aumetz, l'école de musique de la MJC de Villerupt et À ta Portée.

Ce rapprochement est le résultat de longues discussions établies depuis de nombreuses années et permet au territoire de se doter d'une école conjointe et efficace.

De nouveaux statuts ont été adoptés remplaçant les maires qui siégeaient alors en tant que membres de droit, par les présidents des conseils de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle.

De gros événements arrivent et un travail commun est d'ores et déjà entrepris :

- Inauguration de l'Arche ; et
- Esch2022

Cette nouvelle école cherche encore son nom, n'hésitez pas à formuler vos propositions sur le site d'À ta Portée !





BE A PART OF IT!

**OBTENEZ VOS TICKETS GRATUITS
POUR L'INAUGURATION DE LA CAPITALE
EUROPEENNE DE LA CULTURE !**

SAMEDI 26.02.22

REMIX OPENING

3, 2, 1... GO!

Êtes-vous prêts à participer à l'extraordinaire soirée de lancement d'Esch2022, Capitale européenne de la culture ?



Une expérience participative hors du commun à vivre ensemble !

Le REMIX Opening se déroulera sur deux sites : Esch-Centre et Esch-Belval à partir de 17 heures.

En différents spots, sur scènes et à chaque coin de rue, vous pourrez découvrir, de la musique live, des DJs, de la danse, des mappings vidéos, des installations lumineuses et une grande variété d'animations aussi spectaculaires qu'insolites.

Une aventure aussi déjantée qu'innovante pour les nombreux participants à l'événement ! Que la fête commence !

Réservez vos tickets dès maintenant sur www.esch2022.lu

Entrée gratuite, sur réservation.



ESCH2022

Avec le soutien de :



PÔLE HABITAT



ÉcoRénov' le service public de la rénovation énergétique

Vous envisagez des travaux afin d'améliorer le confort de votre logement et réaliser des économies d'énergie ? La CCPHVA vous accompagne et propose même des subventions.

Un projet d'isolation de votre logement, de remplacement de chauffage, de rénovation de toiture ou tout autres travaux de façades ? Notre plateforme ÉcoRénov' est là pour vous !

Ce service, composé de différents partenaires, dont deux conseillers déployés par la communauté de communes, est à votre écoute gratuitement pour vous renseigner sur les solutions techniques, les démarches à réaliser ainsi que les aides financières et ce, peu importe vos revenus.

N'attendez plus et contactez vos conseillers pour de plus amples informations :

Tél : 03 82 53 50 01, tapez 1 puis 1.

Mail : contact@ecorenov-ccphva.com

<https://ecorenov-ccphva.com>



INTERCO

PÔLE ENVIRONNEMENT

Extension des consignes de tri

À partir de 2022, tous les emballages se recyclent et se jettent dans les sacs de tri !

Voici tous les déchets acceptés en sacs transparents :

- Papier : feuilles, enveloppes, cahiers, carnets, journaux, magazines.
- Cartonnette : briques alimentaires et petits cartons d'emballages bien repliés.
- Métal : conserves, bidons, aérosols, canettes, barquettes, bouchons, couvercles, capsules et papier aluminium.
- Plastique : flacons, bouteilles, spray, pots de crème et de yaourt, gourdes de compote, barquettes en plastique et en polystyrène, sachets et films en plastique.

Pour le recyclage, les emballages doivent être vides et ne pas être imbriqués les uns dans les autres.

Un doute, une question ?

Contactez notre ambassadrice du tri au :

03 82 54 32 63

ou à

ambassadeur-de-tri@ccphva.com

Focus sur la dotation des sacs de tri

La CCPHVA est en charge de la dotation annuelle des sacs plastiques pour collecter le tri sélectif. En 2022, compte tenu des nouvelles consignes de tri, celle-ci a été augmentée de 20%.

Les règles de distribution sont les suivantes :

Nombre de personnes dans le foyer	Nombre de rouleaux à donner
1	1
2	2
3	3
4	4
5 et +	5

INFO

Le coût pour la commune d'Audun-le-Tiche représente un montant de 34 756 € TTC pour une dotation de 13 400 rouleaux soit 402 000 sacs, intégralement assumé par la CCPHVA.

La prochaine distribution des sacs de tri aura lieu à Audun-le-Tiche du 31 janvier au 12 février 2022, dans le local derrière la mairie.

Ouvert en semaine de 9h à 12h et de 13h à 17h, le samedi de 9h à 12h.



Paroles d'In

Audunois, Audunoises,

Non, tout n'est pas aussi parfait que la Municipalité le laisse paraître.

* referendum citoyen : un quartier entier d'Audun attend la tenue de celui-ci. Balayé d'un courrier de la Mairie au prétexte de recommandations préfectorales. En réalité, l'équipe dirigeante ne le fera pas de peur d'un scrutin qui ne lui serait pas favorable.

* carrière : qu'en est-il des

manifestations dominicales ? Depuis leur élection, plus aucune! N'était ce qu'un cheval de bataille pour gagner la Mairie ?

* démocratie participative : certes il y a eu embauche d'un employé dédié à celle-ci, certes il y a eu les réunions de quartier. Mais la plupart des commissions municipales se tiennent en journée ou aux heures où nous, élus de l'opposition, ne peuvent participer, privant ainsi 40% des électeurs de représentation.

* et qu'en est-il des craintes de certaines associations quant aux subventions ou à l'avenir de l'Omnisport ?

* que penser du manque de dialogues avec certains parents d'élèves ?

* quelles sont ces rumeurs circulant

autour de la MAPAD ?

Nous pourrions continuer cette liste de maux que nous remontent certains habitants de notre ville mais, à l'heure où la COVID progresse de nouveau, nous souhaitons rester optimistes et apportons notre soutien aux personnes confrontées à celle-ci (malades et familles, soignants et tout acteur de la vie économique) ainsi qu'à vous tous.

Continuez à respecter les gestes barrières !

Nous vous souhaitons une belle année 2022.

**Pour le groupe d'opposition
Eric JACQUIN**

Les numéros à connaître en cas d'urgence

15 SAMU	17 POLICE	18 SAPEURS- POMPIERS	112 Numéro d'appel d'urgence européen	114 Numéro d'urgence sourds et malentendants
-------------------	---------------------	-----------------------------------	---	---

Numéros utiles

GENDARMERIE D'AUDUN-LE-TICHE 03 82 59 48 30	GRDF Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33	ERDF Dépannage 09 72 67 50 57
---	---	---

Autres numéros à connaître

Allo enfance maltraîtée 119	Alcooliques anonymes 03 87 50 70 73	Cancer Info Service 0 810 81 08 21	Centre antipoisons de Nancy 03 83 22 50 50
Drogues Info Service 0 800 23 13	Femmes Info Service 01 40 33 80 60	Info Escroquerie 0 805 805 817	Harcèlement scolaire 3020
Maltraitements personnes âgées 3977	SIDA Info Service 0 800 84 08 00	SOS Viol 0 800 05 95 95	Suicide écoute 01 45 39 40 00
Tabac Info Service 3977	Violences conjugales 3919		



L'Association Thionvilloise d'Aide aux Victimes est reconnue d'intérêt général, et régie par la loi de 1908.

L'association apporte, en accord avec la charte de France Victimes, la fédération nationale d'aide aux victimes et de médiation, dont elle est membre, une aide aux victimes d'infractions pénales.

L'ATAV - France Victimes 57 rend un service gratuit, en toute confidentialité, en complémentarité du travail accompli par la justice, les avocats et les services de Police et de Gendarmerie.

<http://www.atav-thionville.fr/>

TRIBUNES



Paroles d'élus

Chères Audunoises,
Chers Audunois,
La perfection n'est pas de ce monde, hélas, mais un minimum de précision s'impose :

- Sur le référendum citoyen évoqué par le groupe d'opposition, il aurait été opportun de mentionner le projet mis en cause et porté par l'équipe sortante qui, par délibération du conseil municipal du 16 septembre 2019 (soit 3 mois avant la tenue des élections), avait acté la mise à disposition d'un terrain par bail emphytéotique pour une durée de 99 ans à l'Association Musulmane d'Audun-le-Tiche. Nous nous étions alors abstenus, car à notre sens, les Audunois n'avaient pas à supporter les coûts liés aux réseaux (eau, électricité, assainissement), ni à l'aménagement d'un accès pour une association culturelle quelle qu'elle soit. Aujourd'hui, nous avons réglé ce problème par une cession du terrain à l'association qui supportera l'entièreté des coûts liés aux réseaux.

La démarche participative citoyenne n'est légitime que si elle porte sur des sujets d'intérêt général et non sur des croyances personnelles. Nous vivons dans un pays laïque, faut-il encore le rappeler ? M. Gassmann nous aide à organiser la co-construction des projets communaux avec la population, ce qui n'a pas été mis en œuvre lors du précédent mandat. Le refus acharné d'une consultation des habitants sur la carrière avant notre élection est l'illustration «parfaite» de ce déni de démocratie. Sur ce sujet d'ailleurs, les élus d'alors et d'aujourd'hui seront-ils en mesure

d'expliquer à la population pourquoi les périmètres de protection des captages d'eau potable n'ont pas été arrêtés avant l'autorisation de cette exploitation, alors que la procédure était engagée au début des années 2000, mettant potentiellement en danger nos réserves d'eau potable ? La préfecture a refusé celle d'Ottange, conformément à notre avis. Nous poursuivons le combat pour Audun, nous avons engagé un avocat à nos côtés.

- Certaines commissions municipales se tiennent en fin d'après-midi par respect pour les agents qui ont une vie de famille. Rien n'empêche l'opposition d'être constructive en formulant des propositions par écrit en utilisant le matériel informatique fourni à cet effet, et de contribuer ainsi aux décisions municipales en cas d'empêchement. D'autres réunions sont planifiées en début de soirée. Nous déplorons les absences répétées et non excusées des élus d'opposition, notamment aux réunions d'information qui concernent les affaires intercommunales. Comment construire un dialogue dans ces conditions ? À eux de nous le dire.

- Les élus de la commission scolaire rencontrent régulièrement les parents d'élèves à de maintes occasions : réunions de la commission scolaire, où leur présence devrait d'ailleurs s'accroître à notre demande, conseils d'écoles trimestriels. Nous entretenons un dialogue permanent avec eux et nous tentons d'apporter toutes les réponses à leurs interrogations, comme ce fut le cas au sujet des transports scolaires sur lequel la Région nous a entendus.

- Nous soutenons le monde associatif audunois conformément à nos engagements.

Les subventions continuent d'être accordées aux associations et sans tenir compte du gel de l'enveloppe globale imposée à l'Omnisports par l'ancienne équipe. Nous avons organisé la manifestation «Sentez-vous Sport» conjointement avec l'Omnisports que nous associons aux travaux de la commission sportive.

En quoi son avenir serait-il menacé ? De plus, nous avons mis en place une permanence afin d'assister les clubs dans le montage du dossier de subvention.

- Concernant la maison de retraite, nous vous rappelons que l'EHPAD est géré par un conseil d'administration.

Quels étaient les élus majoritaires au moment où tous les problèmes ont commencé à prendre des proportions telles que notre équipe se voit contrainte de mettre en place une cellule de crise et un groupe de travail pour les régler ? Qu'avaient-ils fait à l'époque pour redresser le cap ? Nous avons de notre côté pris le problème à bras le corps et tentons de trouver une solution pérenne, pour le bien-être des résidents et du personnel.

Nous sommes au travail dans un esprit d'ouverture et nous nous efforçons de mettre en œuvre le projet pour lequel vous nous avez élus.

C'est loin d'être une formalité, tant les difficultés héritées sont grandes. Nous gardons malgré tout l'espoir d'y parvenir pour l'essentiel, et ce, en dépit des polémiques.

Prenez bien soin de vous. Nous vous souhaitons tout le meilleur pour 2022.

**Pour les élus majoritaires
Frédéric POKRANDT**

TRIBUNES



Bienvenue aux nouveaux petits Audunois

Noah DURANTE né le 30 décembre 2020
 Mayrah TADJOU née le 18 janvier 2021
 Gabriel MEIS NIEGO né le 4 février 2021
 Geffrey KOPP né le 8 février 2021
 Faustine MICHEL née le 18 février 2021
 Raphaël PARMANTIER né le 31 mars 2021
 Gabriel LAVILLE né le 10 avril 2021
 Adam EMAMDEE né le 15 avril 2021
 Madenn IMHOFF né le 30 juillet 2021
 Harrison BERRETTA-COLIN né le 31 août 2021

Lenny SANTONJA WOJTOWIAK né le 13 septembre 2021
 Lucas BAROS né le 11 octobre 2021
 Eden PAWLAK né le 1^{er} novembre 2021
 Arthur PEREIRA né le 10 novembre 2021
 Martim PINTO FERREIRA TORRES né le 18 novembre 2021
 Léa GOUZON née le 1^{er} décembre 2021
 Maria DA SILVA DIAS ALMEIDA née le 3 décembre 2021
 Aya GOMRI née le 9 décembre 2021

Ils se sont unis cette année



Khalil CHAIB a pris pour épouse Hadjer NEZZAR le 10 avril
 Nicolas DENIS a pris pour épouse Jackie GERNE le 10 juillet
 Kevin DIF a pris pour épouse Melissa HAJROVIC le 24 juillet
 David SACCHETTI a pris pour épouse Rachel ACKERMANN le 7 août
 Anthony LUEL a pris pour épouse Floriane DERLET le 21 août
 Fabrice D'IGNAZIO a pris pour épouse Aurore BRAMM le 21 août
 Roland RODRIGUES RAMOS a pris pour épouse Petra MAJOR le 25 septembre
 Brice CERNIER a pris pour épouse Joy OCZKOWSKI le 6 novembre
 Giuseppe GIGLIA a pris pour épouse Brigitte QUIET le 20 novembre



Ils nous ont quittés cette année

Roland LELEUX décédé le 6 mai 2020
 Guy LEGRAND décédé le 2 janvier
 Anne-Marie MORETTO née KASPROWICZ décédée le 3 janvier
 Giuseppa BELLUCCI née MELILLI décédée le 13 janvier
 Alain RENARD décédé le 7 janvier
 Gilberte DEMARNE décédée le 9 janvier
 Milla LUBRINA née MELNYCK décédée le 16 janvier
 Genuina SOLLEVANTI née FIORUCCI décédée le 17 janvier
 René LAROCHE décédé le 17 janvier
 Marie RODANGE née SIEBENBOUR décédée le 23 janvier
 Joséphine BODSON née PERLOT décédée le 25 janvier
 Geneviève MORGENTHALER née OSTERERO décédée le 2 février
 Marie-Thérèse TATANANNI décédée le 4 février
 Patrick BANACHE décédé le 5 février
 Rose Marie POMPERMEIER décédée le 9 février
 Aurelio CELOTTO décédé le 12 février
 Robert DOYEN décédé le 13 février
 Abdelali CHIKH décédé le 15 février
 Soréa MIMECHE décédée le 15 février
 Artemio MAURIZIO décédé le 16 février
 Paulette BARDOU décédée le 16 février
 Rose TOUSSAINT née ROMAGNOLI décédée le 16 février
 Irène GUIOT décédée le 20 février
 Mireille SPIZAR décédée le 23 février
 Lola METZLER née PEDRONI décédée le 3 mars
 Jean DI LUCIA décédé le 3 mars
 Corinne GIOVAGNOLI née BLASI-TOCCACCELI décédée le 8 mars
 Emile GORAL décédé le 15 mars
 Marie ZANARDI née MOND décédée le 22 mars
 Marie FLORENTIN née HOUPERT décédée le 26 mars
 Annie CAMPARA décédée le 8 avril
 Albert BERNARDI décédé le 12 avril
 Isoeltha GRETHEN née AMICI décédée le 23 avril
 Orlando CONSTANTINI décédé le 24 avril
 Monique BUDKIEWICZ née MULLER décédée le 24 avril
 Louise BANASZAK née DETAILLE décédée le 27 avril
 Claudine SUTTER décédée le 27 avril
 Marguerite PECCI née NOURRISSIER décédée le 1^{er} mai

Irma FOSSATI née ANDERLINI décédée le 9 mai
 Roger MONCLIN décédé le 17 mai
 Giovanna RICCI née MAGGI décédée le 20 mai
 Marie-Christine BALLAND décédée le 26 mai
 Ada PUCCI née PIERUCCI décédée le 7 juin
 Francesqui MARIOT née DI EGIDIO décédée le 9 juin
 Vital SUCCART décédé le 12 juin
 Jean KREMER décédé le 16 juillet
 Anna BANACH décédé le 18 juillet
 Elina ISIDORI née PESCIAIOLI décédée le 31 juillet
 Olga ROGELJ née WILWERT décédée le 1^{er} août
 Huguette MOREL née ECKEL décédée le 3 août
 Joëlle VERDINI née ADAM décédée le 12 août
 Irène SCHOLZEN née TCHOROWSKI décédée le 14 août
 Edith dENTINGER née WIESE décédée le 28 août
 Yvette BOUVARD née HENRY décédée le 25 août
 Olga TCHOROWSKI née SUSKI décédée le 27 août
 Salvatore BELLUCCI décédé le 1^{er} septembre
 Antoine MUGERLI décédé le 1^{er} septembre
 Janina PERON née DZIURLA décédée le 8 septembre
 Josseline SMOLARSKI née GRANDVILLIERS décédée le 1^{er} octobre
 Liliane GELMI née DI GIOVANNANTONIO décédée le 5 octobre
 Raymond SCHWENKE décédé le 7 octobre
 Frédéric BUDKIEWICZ décédé le 14 octobre
 Lucien COLOPI décédé le 22 octobre
 Venancio HORTELANO MARTINEZ décédé le 26 octobre
 Roger HARTZ décédé le 26 octobre
 Pascal BERG décédé le 28 octobre
 Petra RICOTE née FERNANDEZ décédée le 30 octobre
 Farid AMGHAR décédé le 2 novembre
 Germain HABAY décédé le 4 novembre
 Roger WEBER décédé le 19 novembre
 Monique CHIKH née BROSETTE décédée le 28 novembre
 Rolande GAUST née GREGOIRE décédée le 4 décembre
 Luigi CIPRIANI décédé le 9 décembre
 Odette D'IGNAZIO née MONTANARI décédée le 19 décembre
 Josyane PUTAS décédée le 30 décembre

Bulletin d'informations municipales d'Audun-le-Tiche

Conception - réalisation : Service Communication
Crédit photos : Jean-Marie MILESI - Christel SZMIDT
Imprimeur : Imprimerie Lhuillier (Florange)
Mairie : 12, rue Maréchal Foch - 57 390 AUDUN-LE-TICHE
Tél : 03.82.59.15.00 - **Fax** : 03.82.91.28.14
Site internet : www.audun-le-tiche.fr
Facebook : Mairie d'Audun le Tiche
Mail : contact@audun-le-tiche.fr

Mairie d'Audun-le-Tiche
12 rue Maréchal Foch
57390 Audun-le-Tiche
www.audun-le-tiche.fr

Accueil	03 82 59 15 00
Secrétariat général	03 82 59 15 01
Services techniques	03 82 59 15 02
Fax	03 82 91 28 14

